

Plus que discutables, les critères évoqués pour faire du Maroc un paradis fiscal

Et si c'étaient les IDE qui dérangent outre mesure des lobbies intéressés ?



Lire page 3

Les économies en grande dépression et sous perfusion nécessitent un remède de cheval



L'objectif n'est pas d'atteindre le rétablissement définitif mais de permettre une simple remise sur pieds, selon le CMC

Page 18

Prometteuses, les recherches d'un traitement contre le Covid-19 peinent à faire l'unanimité



Page 5

Consensus inter-libyen à Bouznika



Moussaoui Ajloui : La déclaration de Bouznika 2 met en évidence le rôle et l'efficacité de la diplomatie régionale du Maroc

Page 2

Hervé Morin
La menace climatique est un sujet tout à fait crucial



Entretien

Page 11

Consensus inter-libyen à Bouznika

Moussaoui Ajlaoui : La déclaration de Bouznika 2 met en évidence le rôle et l'efficacité de la diplomatie régionale du Maroc

Actualité



Les délégations libyennes au deuxième round du dialogue inter-libyen à Bouznika ont conclu avant-hier des accords qui seraient un autre pas vers un règlement politique du conflit libyen.

Selon le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, ces accords sont décisifs pour le choix des titulaires des postes de souveraineté, et ce conformément à l'article 15 de l'accord de Skhirat, tout en mettant en exergue l'esprit positif ayant marqué ce round, a rapporté la MAP.

Un rapport contenant ces accords sera soumis aux présidents du Haut conseil d'Etat et de la Chambre des représentants pour approbation, a souligné M. Bourita qui s'exprimait lors d'un point de presse tenu au terme de ce 2ème round, relevant que le dialogue inter-libyen de Bouznika dispose de tous les éléments et facteurs favorisant sa réussite.

Parmi ces facteurs, le ministre a souligné le soutien clair de S.M le Roi Mohammed VI et du Royaume à tout ce qui contribue à la stabilité de la Libye et permet à ce pays de sortir de la crise qu'il connaît depuis des années, ajoutant que la Vision Royale a pour fondement le soutien «inconditionnel» des frères libyens et de toutes leurs initiatives visant à parvenir à des consensus et à résoudre la crise.

Le Royaume demeurera, conformément aux Hautes Instructions Royales, une terre d'accueil pour tous les frères libyens sans aucune distinction, a encore dit Nasser Bourita, affirmant que le Maroc

adopte une position constructive, basée sur une neutralité positive et destinée à aider les Libyens à dépasser toutes les difficultés.

Le ministre a, par ailleurs, relevé qu'il s'agit d'un dialogue inter-libyen et non d'un dialogue sur la Libye et que ce dernier est mené par les Libyens eux-mêmes sans aucune ingérence, ce qui permet aux parties de s'entendre et de débattre pour parvenir à un consensus.

Il a aussi indiqué que le dialogue de Bouznika a prouvé l'efficacité de cette approche qui accorde aux Libyens la possibilité de résoudre eux-mêmes leurs problèmes, de même que la Libye n'a pas besoin de tutelle ni d'ingérence.

Ce dialogue table sur les institutions légitimes, à savoir le Haut conseil d'Etat et la Chambre des représentants, en tant que principaux fondements de toute solution en Libye, en partant de la légitimité et de l'esprit de responsabilité, a-t-il poursuivi, faisant remarquer que les deux délégations ont fait prévaloir l'intérêt supérieur et ont agi avec responsabilité en cherchant un consensus à tous les différends.

Ce round a donné lieu à d'importants accords, a-t-il insisté, appelant à préserver cette dynamique en poursuivant le dialogue.

Cette dynamique pourrait être bénéfique pour avancer dans d'autres processus que les Libyens vont choisir, a estimé le ministre, relevant que le Maroc est toujours disposé à les accueillir pour poursuivre le dialogue.

Ce dialogue permettra d'avancer vers la résolution de plusieurs questions

concernant le peuple libyen et la crise dans ce pays, a-t-il conclu.

Les deux délégations avaient repris, vendredi soir, le deuxième round, qui intervient près d'un mois après un premier round ayant réuni les deux parties (06-10 septembre dernier) à Bouznika et qui a abouti à un accord global sur les critères et les mécanismes transparents et objectifs pour occuper les postes de souveraineté.

Les deux parties avaient convenu, dans le communiqué final conjoint sanctionnant les travaux du premier round, de poursuivre ce dialogue et de reprendre leurs rencontres afin d'achever les mesures nécessaires qui garantissent l'application et l'activation de cet accord.

Elles avaient de même souligné que ces réunions interviennent en application de l'article 15 de l'accord politique libyen conclu à Skhirat en décembre 2015 et en confirmation des conclusions de la conférence de Berlin soutenant la solution politique et sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et s'expliquent par leur conscience des répercussions dangereuses nées de la division politique et institutionnelle qui a fait que le citoyen a perdu confiance en le rôle des institutions législatives, exécutives et de contrôle, en raison des mauvaises conditions de vie à tous les niveaux.

D'après la déclaration finale, "les aboutissements du dialogue entre les deux délégations constituent un apport sur lequel il est possible de capitaliser, pour instaurer la stabilité dans le pays et mettre fin à la division institutionnelle".

L'accueil par la Maroc de ces réunions

constitue une consécration des efforts du Royaume visant à réunir les conditions adéquates et à créer un climat propice pour parvenir à une solution politique globale en Libye, afin de surmonter la crise dans ce pays et de réaliser les espoirs et les aspirations du peuple libyen pour édifier un Etat civil et démocratique qui jouit de la paix, de la sécurité et de la stabilité.

«La déclaration d'hier est le résultat de plus de trois mois de négociations au Maroc entre les parties libyennes concernées», a souligné Moussaoui Ajlaoui, chercheur à AMES-Center. Et d'ajouter dans une déclaration à Libé que «ladite déclaration met en évidence le rôle et l'efficacité de la diplomatie régionale marocaine, notamment dans les dossiers libyen et malien».

«Il faut souligner que quels que soient les résultats et les conclusions des réunions de Bouznika 1 et 2, ces négociations inscrivent le dossier libyen dans une perspective de paix et de consensus politique. Cela est, à mon avis, le plus important», notant que le dossier libyen a besoin d'accumulations de compromis politiques pour parvenir à une solution politique.

Il a également mis en évidence que les négociations de Bouznika constituent un processus parallèle à ceux engagés à Hurgada en Égypte, à Genève et à Berlin. Selon le chercheur marocain, «ce sont ces processus qui font passer le dossier libyen du niveau d'hésitation et de conflit au niveau d'une solution politique permanente et définitive».

T. M

(Lire également pages 14 et 15)

Plus que discutables, les critères évoqués pour faire du Maroc un paradis fiscal

“

Et si c'étaient les IDE qui dérangeaient outre mesure des lobbies intéressés ?



Les dernières réformes du régime des entreprises et des zones de libre-échange (ZLE) entreprises par le Maroc ne semblent pas trouver grâce aux yeux de l'UE. En effet, Bruxelles a décidé de maintenir notre pays dans la liste grise relative aux paradis fiscaux. Et elle accorde à Rabat quelques mois supplémentaires pour modifier ses régimes fiscaux considérés comme « dommageables ».

Pourquoi un tel maintien alors qu'un rapport du groupe Code de conduite du Conseil de l'UE a réaffirmé en avril dernier son approbation concernant les réformes fiscales entreprises par le Maroc ? « Le Maroc est maintenu dans la liste grise des paradis fiscaux de l'UE suite à la réunion des ministres des Finances de l'UE à Bruxelles mardi, à cause du seul sujet encore en suspens, à savoir le statut de Casablanca Finance City (CFC) dont les dernières mesures sont en train d'être évaluées par l'OCDE, car cela rentre dans ses prérogatives », nous a expliqué Mohamed Amine Dani, chargé de communication et média à Oxfam Maroc. Et de poursuivre : « Le

dossier fiscal est traité au sein de l'OCDE de façon globale. L'UE a voulu donner du temps à l'OCDE avant de prendre une décision sur le sujet sachant que certains pays ont demandé un peu de temps à cause de la crise du Covid, ce qui a été accordé par l'UE ».

Pour Oxfam, le maintien du Maroc dans la liste grise relative aux paradis fiscaux est déplorable. Elle réitère sa position de saisir cette opportunité pour une évaluation d'impact des incitations et mettre fin aux exemptions et incitations fiscales non productives et inefficaces. « Une évaluation de la stratégie d'attractivité basée uniquement sur la création d'emploi est à revoir car il faut faire une évaluation de l'ensemble des coûts et des avantages sans négliger les coûts indirects liés à l'atteinte à l'image du Maroc sur la scène internationale », nous a déclaré notre interlocuteur. Et d'ajouter : « À Oxfam, nous pensons que les recettes fiscales sont l'un des principaux outils à disposition des Etats pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Toutefois, les grandes entreprises pratiquent l'évasion fiscale, privant ainsi les Etats des ressources nécessaires

pour lutter contre la pauvreté et investir dans la santé, l'éducation et l'emploi ».

De son côté, Hicham Attouch, professeur d'économie à l'université Mohammed V de Rabat, estime que le maintien du Maroc sur ladite liste n'est pas une mesure neutre et innocente. « Elle cache plus que ce qu'elle révèle », nous a-t-il souligné. « L'UE avait la possibilité de retirer le Royaume de cette liste et d'entrer dans des négociations avec les responsables marocains, mais elle a préféré jouer la carte de la pression qui reste inadmissible dans un contexte de crise lié au Covid-19 », nous a-t-il expliqué. Et de préciser : « En effet, le vrai enjeu dans ce dossier, ce n'est pas la lutte contre les paradis fiscaux mais plutôt le rapatriement des investissements. L'UE cherche à attirer des IDE notamment dans la conjoncture économique actuelle marquée par des difficultés ».

Pour notre interlocuteur, cette pression européenne trouve également son explication dans le contexte de préparation de la loi de Finances 2021. « L'UE met la pression afin de tirer quelques avantages au niveau du texte de loi

en préparation. C'est une sorte de lobbying dont les origines ne sont pas l'UE mais plutôt la France. Nous sommes dans le même schéma d'il y a quelques années avec l'Espagne concernant le dossier de la pêche ».

Sur un autre registre, notre expert pense que la notion même de paradis fiscaux suscite des divergences entre le Maroc et l'UE. « Le Maroc cherche d'abord à attirer des activités économiques créatrices de valeur ajoutée et d'emplois. Les dérogations fiscales avantageuses accordées par le Maroc s'inscrivent parfaitement dans cette volonté. Et c'est pourquoi dans le PLF 2020, il a remplacé les expressions « zones franches d'exportation » ou « offshore » par « zones d'accélération industrielle ». On est loin donc de l'image d'un pays ou territoire à fiscalité réduite ou nulle », nous a-t-il précisé.

Des propos qui renvoient au débat sur la définition du terme paradis fiscaux. En effet, cette notion ne prend son sens qu'en comparaison avec d'autres pays (ou d'autres régions du même pays) à fiscalité plus élevée au moins dans certains domaines ou pour cer-

taines activités. Ainsi, un rapport de l'OCDE datant de 1987 relatif à la fiscalité internationale précisait, qu'« il n'existe pas de critère unique, clair et objectif permettant d'identifier un pays comme étant un paradis fiscal ».

Pour certains, toute tentative de définir avec précision les paradis fiscaux est vouée à l'échec. En réalité, il y aurait autant de définitions que de « paradis fiscaux ». Aussi, selon les avocats Karim Berthet et François Stifani, l'ambiguïté qui caractérise la notion de paradis fiscal rend celle-ci difficilement appréhendable.

En anglais, l'expression correspondante est « tax haven », « refuge fiscal » ; en allemand, on emploie les termes « Steueroase » ou « Steuerparadies », « oasis fiscale » ou « paradis fiscal ». Les notions de paradis fiscal et de paradis financier se recouvrent en partie. L'opacité financière dans un pays permet de dissimuler des activités ayant lieu dans les paradis fiscaux. Dans la plupart des pays membres de l'OCDE, il n'existe pas, dans la législation ou dans la jurisprudence, de définition précise de la notion paradis fiscal.

Hassan Bentaleb

L'UNOCT élit domicile au Maroc

Signature de l'accord de siège par Nasser Bourita et le secrétaire général adjoint de l'ONU

L'établissement au Maroc d'un Bureau du programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique de l'UNOCT intervient comme une "étape naturelle" dans le renforcement de la capacité antiterroriste du Maroc en Afrique, a affirmé mardi le Secrétaire général adjoint des Nations unies à la lutte contre le terrorisme Vladimir Voronkov.

C'est également un "événement historique" et un pas "logique" en avant vu le "leadership" du Maroc dans la lutte antiterroriste des Nations unies, a-t-il souligné lors de la signature, en visioconférence, d'un accord de siège pour l'établissement au Maroc du Bureau du programme pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique relevant de l'UNOCT.

L'accord a été signé, côté marocain, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

En effet, il ne s'agit pas de l'établissement d'une présence sur le terrain, mais plutôt d'une "extension au Maroc" du bureau onusien de lutte contre le terrorisme, a souligné Vladimir Voronkov, qui s'est dit convaincu que cet "exemple servira d'encouragement à beaucoup de pays dans les années à venir".

Le bureau, premier de son genre en Afrique, offrira des formations sur la lutte antiterroriste, le maintien de l'ordre, la gestion de la sécurité aux frontières, la prévention de la présence de radicaux, et les droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme, a précisé le responsable onusien.

Vladimir Voronkov voit en ce nouveau centre une structure "très innovante" qui aidera les pays voisins et les pays du continent africain à se mettre à niveau et à rendre plus efficaces leurs activités de lutte



contre le terrorisme.

Le bureau sera également chargé de la coordination des activités antiterroristes dans cette région, a-t-il noté en faisant remarquer l'importance géographique de l'Afrique subsaharienne, qui constitue aussi une "source de préoccupation en raison de la propagation très rapide du terrorisme".

Pour couper court à cette évolution, a-t-il souligné, "nous devons faire un effort supplémentaire pour être plus efficaces, mieux coordonnés et plus axés sur les résultats".

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a affirmé dans une déclaration à la presse en marge de la signature de l'accord de siège que le Maroc se

positionne "incontestablement" comme un pourvoyeur de stabilité régionale et une référence dans le domaine de la paix en Afrique.

"Grâce à la Vision Royale, le Royaume se positionne incontestablement comme un pourvoyeur de stabilité régionale et une référence dans le domaine de la paix et de la stabilité au niveau du continent", a-t-il ajouté.

A propos de cette structure onusienne, le ministre a relevé que ce "centre de référence", l'unique établi en Afrique par l'ONU, s'assigne pour objectif la formation et la "diffusion" des pratiques en matière de lutte contre le terrorisme.

Dans ce sens, il a indiqué que la signature de cet accord et l'ouverture prochaine de cette structure au Maroc renferment une signification importante. Il s'agit, selon lui, d'une

reconnaissance de l'approche globale et multidimensionnelle mise en place par le Royaume en matière de lutte antiterroriste, laquelle approche se démarque par une "dimension préventive menée avec professionnalisme par les forces de l'ordre marocaines", une approche qui concerne aussi bien le champ religieux que les domaines sociaux et économiques.

"Cette approche est devenue connue et reconnue aux niveaux régional et international et l'ouverture de ce bureau par les Nations unies au Maroc consacre la reconnaissance de cette approche", s'est-il félicité.

La deuxième signification est relative à la politique africaine du Maroc, a-t-il poursuivi, notant que dans le cadre de cette approche triangulaire, le Royaume est un par-

tenaire des organisations internationales mais également des pays africains pour développer des modèles de formation, de bonnes pratiques au niveau du continent, et ce afin de faire face au fléau du terrorisme.

Il s'agit d'une signification importante, a fait savoir Nasser Bourita, dans la mesure où cette signature vient à un moment où le Maroc et l'ONU constatent la recrudescence de la menace terroriste au niveau du continent africain comme en témoignent le nombre d'attentats terroristes (entre 650 et 700 en 2012 contre 4000 actuellement), le nombre de victimes qui a augmenté de plus de trois fois au cours des dernières années, outre la prolifération des groupes terroristes dans toutes les sous-régions du continent.

Covid-19 : Trois personnes démunies sur quatre ont reçu de l'aide

Trois personnes démunies sur 4 affirment avoir reçu de l'aide, selon une étude réalisée par la Fondation Tadamone.com sur la solidarité et l'impact socio-économique du Covid-19 sur la population défavorisée.

L'aide d'origine citoyenne (famille/voisinage, donateurs/associations) a pu atteindre 80% des personnes bénéficiaires alors que l'aide d'origine publique (Etat et CNSS) a été accordée à 62% d'entre elles, indique la fondation dans un communiqué sur les résultats de cette étude.

Et de préciser que les personnes bénéficiaires ont reçu en moyenne plus d'une aide (1,3) avec une disparité régionale constatée dans la répartition et la nature des aides, ajoutant que seuls 26% des personnes bénéficiaires considèrent que l'aide reçue est suffisante.

Par ailleurs, la totalité des personnes né-

cessiteuses interrogées ont été impactées économiquement (perte d'activité, licenciement, ou baisse de revenus) dont 84 % ayant une activité avant la pandémie à comparer aux 62% des personnes actives au niveau national qui ont vu leurs revenus baisser durant le confinement selon une étude du Haut-commissariat au plan (HCP), ajoute la même source.

L'étude fait ressortir que 38% des ménages ont été impactés socialement par la pandémie principalement au niveau psychologique (81%), alors que 40% des enfants scolarisés, issus de familles défavorisées, n'ont pas pu poursuivre leurs études totalement ou partiellement par manque d'outils (47%) ou d'accès à Internet (37%).

En matière d'intégration socioéconomique, 21% des personnes interrogées cherchent à développer un projet entrepreneurial et 18% cherchent un travail stable, tandis que 57% de ces personnes cherchent du finance-

ment pour développer son projet.

Partant de ces résultats, la fondation a recommandé d'intensifier les actions de soutien envers les populations démunies, plus impactées par la crise et qui a plus que jamais besoin d'aide, et de disposer d'un registre national qui permettra de cibler les personnes pauvres et vulnérables en leur apportant de l'aide d'urgence d'une manière équitable et juste sans discrimination spatiale.

Il s'agit également de faire bénéficier les personnes nécessiteuses d'une couverture sociale leur permettant un accès aux services de base et préservant leur dignité et de vulgariser l'acte d'entreprendre, renforcer les actions d'accompagnement destinées aux personnes démunies souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat et développer un environnement favorable en facilitant notamment l'accès aux financements.

La fondation préconise aussi l'encourage-

ment et la facilitation des initiatives citoyennes qui participent à l'atténuation des effets de la crise et d'assurer l'accès à l'Internet aux enfants des familles démunies, une population déjà en souffrance, pour la poursuite de l'apprentissage à distance permettant ainsi la réduction des inégalités entre les élèves.

Cette étude, basée sur une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population ciblée, a permis d'apporter des éclairages chiffrés sur les conséquences directes de la pandémie sur la situation socioéconomique des populations dans le besoin au Maroc.

La Fondation Tadamone.com est une association humanitaire à but non lucratif, au service du développement humain, équitable et durable. Sa mission principale est d'agir pour la réduction des inégalités sociales et de la précarité afin de préserver la dignité des personnes vulnérables en mobilisant l'écosystème de la solidarité.

Prometteuses, les recherches d'un traitement contre le Covid-19 peinent à faire l'unanimité



Alors que la course au vaccin bat son plein aux quatre coins du monde, la recherche de médicaments n'est pas en reste. Neuf mois sont passés et plus d'un million de personnes sont décédées depuis le début de la pandémie de Covid-19. Logiquement, la recherche d'un remède miracle est attendue fébrilement. Mais les écueils demeurent multiples. Outre la faible probabilité que le vaccin confère une immunité complète chez les personnes à risques dont les plus âgés d'entre nous, quid de sa disponibilité à l'échelle mondiale et surtout de l'adhésion de la population à la stratégie vaccinale ? Ces interrogations ont boosté les recherches d'un traitement pour, d'une part, bloquer le Sars-Cov-2, et de l'autre, combattre ses conséquences néfastes et notamment les orages immunitaires, dits aussi « orages de cytokines » qui peuvent créer des réactions de défense en chaîne et donc des lésions.

Sur le Vieux Continent, la Commission européenne est à l'origine d'une initiative regroupant seize organismes de recherche, une quinzaine de

laboratoires pharmaceutiques et six biotech. Dotée d'un budget record de 80 millions d'euros sur cinq ans, l'initiative entend accélérer la recherche de traitement suivant un modèle à l'opposé de celui qui dicte la recherche de vaccin. En clair, au moment où la recherche d'un traitement se fait en coopération, celle d'un vaccin prend la forme d'une concurrence effrénée. Pour l'heure, comme l'a récemment expliqué le quotidien francophone « Le Monde » dans son supplément « Sciences et médecines », les recherches d'un traitement se concentrent essentiellement sur des molécules déjà disponibles pour traiter d'autres pathologies. Une stratégie qui dispense tout à la fois de la conception et de tests de toxicité. Un gain de temps loin d'être superflu. Alors, où en est-on aujourd'hui ? Voici quelques pistes médicamenteuses prometteuses à défaut de faire l'unanimité.

Identifiée par l'essai randomisé britannique « Recovery », comme le premier et le seul médicament à avoir un impact sur le pronostic vital des patients atteints par le Covid-19, la dexaméthasone, un corticoïde de

synthèse peu onéreux, reconnu pour ses effets anti-inflammatoires et immunosuppresseurs, est recommandée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), depuis le 2 septembre, surtout dans le cas des formes sévères et critiques de la maladie. Quelques jours plus tard, c'est l'Agence européenne des médicaments (EMA) qui l'a vue d'un bon œil. La raison d'un tel emballement est à trouver dans les données d'une étude portant sur près de 6.500 patients (dont 2.104 traités par dexaméthasone). D'après un article paru le 17 juillet dans « New England Journal of Medicine », la dexaméthasone réduirait d'environ 30% la mortalité à vingt-huit jours chez ceux placés sous respirateur, et de 11% chez ceux nécessitant de l'oxygène. En revanche, il convient de souligner que ce corticoïde n'a pas amélioré le pronostic des patients hospitalisés sans assistance respiratoire.

Le Remdesivir qui est à la base un médicament destiné à combattre le virus Ebola, n'a pas eu les effets escomptés concernant le Covid-19. Certes, il réduirait le temps d'hospitalisation des patients qui guéris-

sent mais n'aurait aucun effet sur le taux de survie. Approuvé en Europe et aux États-Unis, son développeur, le laboratoire américain Gilead, a néanmoins pris temporairement la décision de retirer sa demande de remboursement en France. Une manière d'acter son inefficacité, à l'instar de l'hydroxychloroquine. Utilisé en France et au Maroc, entre autres, pendant de longs mois, le Plaquenil (son nom commercial) n'a pas fait la démonstration formelle de son efficacité et les pays qui y croient toujours aujourd'hui ne se comptent que sur le bout des doigts d'une seule main. Les masses d'études qui y ont été dédiées n'ont pas été convaincantes, à la fois « in vitro » (sur des cellules humaines de poumon), en prévention ou en post-exposition au virus sur l'animal (macaque), ou chez l'homme, là aussi en prophylaxie, en tout début d'infection ou dans des formes plus tardives de la maladie » comme l'a indiqué « Le Monde » dans son édition d'hier.

Le dernier espoir de traitement en date réside dans le plasma et anticorps monoclonaux. En Belgique, entre les murs de l'Université de Louvain,

Johan Neyts a fait le tour des molécules chimiques non utilisées répertoriées dans les bibliothèques des laboratoires pharmaceutiques rassemblés dans le consortium CARE. Puis, il a suivi le filon du plasma. Le processus consiste à transférer des anticorps produits naturellement lors du combat contre une maladie à des personnes dont la réponse immunitaire serait défaillante. Ce traitement s'est retrouvé avec un soutien de poids. En effet, en août dernier, le président américain, Donald Trump, a annoncé l'autorisation de réaliser la transfusion du plasma sanguin de patients guéris du coronavirus à des patients hospitalisés. Sauf que voilà, moins d'un mois plus tard, le British Medical Journal (BMJ) jugeait cette « autorisation prématurée en raison de la faiblesse des études disponibles. » Le BMJ émet des réserves concernant les effets secondaires. Par contre, s'agissant des patients immunodéprimés, comme ceux traités pour des cancers, le plasma a été décrit comme prometteur par une étude publiée dans le journal *Blood*.

C. E

Le plan d'action marocain pour faire face au Covid-19 présenté en réunion de l'OCDE



Le ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Mohcine Jazouli, a présenté le plan d'action mis en place conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI pour faire face au Covid-19, et ce lors de la 6ème réunion de haut niveau du comité directeur du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de dévelop-

pement économiques (OCDE), tenue mardi par visioconférence.

Intervenant à l'occasion de la 1ère session de cette réunion sous le thème "Bâtir des sociétés résilientes et inclusives", Mohcine Jazouli a rappelé les orientations de SM le Roi pour faire face aux effets du choc sanitaire et de la crise économique qui découlent du Covid-19.

Ainsi, Mohcine Jazouli a présenté les grands axes du plan d'action mis en place conformément aux Hautes instructions Royales, en l'occurrence le Fonds spécial Covid-19 de plus de 33 milliards de dirhams mis en place pour répondre aux urgences de la pandémie et qui a mobilisé l'ensemble de la société marocaine, outre le plan de relance économique d'un montant de 120 milliards de dirhams pour accompagner la reprise de l'activité économique et créer les conditions propices pour une

relance vigoureuse à la sortie de crise.

Il s'agit également du projet de couverture sociale universelle, érigé en priorité nationale, avec 3 volets essentiels, à savoir la généralisation de l'Assurance maladie obligatoire (AMO), l'octroi d'allocations familiales à tous les ménages et une retraite au profit de la population active non couverte et une indemnité pour perte d'emploi au profit de la population active.

Dans ce sens, Mohcine Jazouli a souligné que toutes ces démarches s'inscrivent dans la volonté du Royaume de maintenir un équilibre entre les défis économiques et les impératifs sociaux, tout en réitérant le soutien du Royaume au plan d'action du Centre de développement de l'OCDE pour faire avancer les différentes initiatives visant à surmonter les conséquences de la pandémie et, ainsi, bâtir des économies inclusives et résilientes.

Les mesures restrictives maintenues à Jérada jusqu'au 13 octobre

Les autorités provinciales de Jérada ont décidé le maintien jusqu'au 13 octobre courant des mesures restrictives visant à interrompre la chaîne de propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Sur la base du suivi quotidien de la situation épidémiologique au niveau de la province et des recommandations de la réunion du comité provincial de vigilance, tenue lundi, il a été décidé de proroger, pour une semaine renouvelable (jusqu'au 13 octobre à 18H), de l'application des mesures exceptionnelles anti-Covid mises en place depuis le 22 septembre dernier.

Dans un communiqué, les autorités provinciales expliquent que ces mesures concernent l'imposition d'un permis exceptionnel pour se déplacer de et vers les villes de Jérada et Aïn Béni Mathar, délivré par les autorités compétentes, l'interdiction des rassemblements dans les espaces publics, ainsi que des fêtes, des cérémonies de mariage, des funérailles et des réunions familiales.

Il s'agit aussi de la fermeture des salles de jeux, des salles de sport, des terrains de proximité et des parcs publics, en plus de la fermeture des commerces, cafés, restaurants et snacks à 22H et la réduction de la capacité des

transports publics (taxis et bus) à 50%.

Le communiqué met également l'accent sur le contrôle strict du déplacement de et vers les villes de Jérada et d'Aïn Béni Mathar, et sur le respect total du port du masque et la distanciation sociale, avec la répression de toutes les contraventions aux mesures de prévention sanitaire, conformément aux dispositions juridiques en vigueur.

Il a été aussi décidé le maintien de la fermeture partielle, au niveau de la ville de Jérada, des quartiers «Al Mjahaz», «Oulad Sidi Ali» et «Al Massira» qui constituent encore des foyers épidémiques, en plus de la fermeture partielle du quartier «Ziani» à Aïn Béni Mathar, avec la prise d'un ensemble de mesures exceptionnelles portant sur l'interdiction des déplacements de et vers les quatre quartiers concernés par la fermeture, sauf à des fins professionnelles, humanitaires ou sanitaires.

Le communiqué annonce de même la fermeture des hammams, salons de coiffure et salles de sport situés dans ces quatre quartiers, et la fermeture à 20H des commerces, restaurants et snacks.

Toutes les mesures précitées restent en vigueur pendant une semaine et pourraient être prorogées en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique et son évaluation par le comité



provincial de vigilance, insiste la même source.

Par ailleurs, ces mêmes mesures pourraient être appliquées dans les différentes localités de la province suivant la situation épidémiologique, relève-t-on, tout en soulignant la possibilité de lever ces restrictions en fonction de l'amélioration des indicateurs liés à cette pandémie.

Les autorités provinciales, qui rap-

pellent que les fêtes, cérémonies de mariage et réunions familiales étaient à l'origine de la hausse du nombre des cas de contamination au coronavirus dans la province, réitérent leur appel aux citoyens pour faire preuve de vigilance et d'esprit de responsabilité partagée, et à respecter scrupuleusement les mesures préventives qui demeurent l'unique moyen efficace pour lutter contre le Covid-19.

L'Amicale Hassania des magistrats accuse Amnesty et HRW de vouloir détourner un dossier soumis à la justice



L'Amicale Hassania des magistrats a condamné toutes les tentatives "pitoyables" visant à détourner de sa voie un dossier soumis à la justice, à influencer celle-ci et à porter atteinte à son indépendance.

Dans un communiqué suite à la réunion de son bureau central, l'Amicale indique qu'en sa qualité de membre actif de l'Union internationale des magistrats et de plusieurs organisations internationales professionnelles et des droits de l'Homme et au regard de ses engagements constants en tant qu'association professionnelle soucieuse de défendre l'indépendance de la justice et la dignité des magistrats, elle a suivi avec indignation les publications d'Amnesty et de Human Rights Watch comportant des "contre-vérités et interprétations montées de toutes pièces selon une approche fragmentaire, unilatérale et manquant d'objectivité" sur le dossier d'"Omar Radi", dans le but d'induire en erreur l'opinion publique nationale et internationale et de porter gravement atteinte à l'indépendance de la justice.

Dans ce sens, le bureau central de l'Amicale a rappelé les principes de

l'ONU relatifs à l'indépendance de la justice, adoptés le 13 décembre 1985, lesquels affirment que le pouvoir judiciaire statue sur les questions qui lui sont soumises en dehors de toutes influences, pressions, menaces ou interventions indues, qu'elles soient directes ou indirectes, de la part de qui que ce soit ou pour quelque raison que ce soit.

Le bureau salue, en outre, la position du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire exprimé dans un communiqué le 14 septembre, en tant qu'institution constitutionnelle garante de l'indépendance de la justice, mettant en évidence l'esprit de responsabilité et la forte adhésion de l'ensemble des compositions de l'Etat pour faire face à toute intervention extérieure visant à porter préjudice à l'indépendance du pouvoir judiciaire quant à la gestion de ce dossier.

Il affirme que les communiqués et rapports publiés par "deux organisations internationales prétendant défendre les droits de l'Homme" ne sont qu'une tentative d'amplifier et de politiser certaines mesures judiciaires ordinaires prises dans le cadre du dossier, dans l'objectif d'induire en erreur l'opinion publique et lui

faire miroiter délibérément l'existence d'une partie qui influencerait les décisions du pouvoir judiciaire.

Et de rappeler que la communauté judiciaire internationale a officiellement salué, à maintes occasions, dont la 62ème conférence internationale des magistrats à Marrakech, tenue en présence de plus de 87 pays des cinq continents, les démarches réformatrices concrètes entreprises par le Royaume dans le domaine de la justice, particulièrement la consécration d'un pouvoir judiciaire indépendant, d'une Constitution avancée et l'existence de magistrats exerçant leur mission conformément aux dispositions constitutionnelles, en toute impartialité et dans le respect total des règles et conditions du procès équitable tel que reconnu internationalement.

L'Amicale Hassania se dit déterminée à n'épargner aucun effort pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les pratiques irresponsables de ces organisations, tout en appelant celles-ci à faire preuve d'objectivité et de responsabilité dans le traitement des dossiers soumis à la justice.

Ouverture d'un marché pilote à Béni Mellal

Le nouveau marché de Tamkanount (Béni Mellal) a ouvert, mardi, ses portes aux premiers visiteurs après l'installation de 192 commerçants de fruits et légumes, qui ont commencé à exercer leurs activités commerciales et à recevoir les clients dans des conditions idéales.

Ce marché pilote, réalisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et la commune de Béni Mellal, s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les autorités locales pour l'organisation des activités des marchands ambulants et commerçants de légumes et de fruits de l'ancien marché d'"Al Ghadira Al Hamra", en dotant cette catégorie de commerçants d'espaces décents garantissant leur dignité et leur offrant des conditions optimales pour mener à bien leurs activités commerciales.

Les travaux de construction du marché pilote de Tamkanount à Béni Mellal ont été achevés après plusieurs années d'interruption. Ainsi, la réalisation de ce marché est de nature à redonner à l'ancienne médina de Béni Mellal son éclat et sa splendeur, en la débarrassant de l'anarchie résultant des activités commerciales informelles des marchands ambulants de fruits et légumes.

La liste des bénéficiaires des locaux de ce marché a été établie de manière consensuelle en partenariat avec l'Association "Al Ghadira Al Hamra" des vendeurs de fruits et de légumes, au moment où les prix des magasins de location de ce marché ont été fixés selon des critères de transparence et d'intégrité.





Après la Maison Blanche, l'armée américaine affectée par le Covid

Le commandant en chef malade du Covid-19, les principaux chefs militaires du pays en quarantaine: l'appareil de sécurité nationale des États-Unis, le plus puissant du monde, est mis sous pression par la pandémie.

Au lendemain du retour théâtral de Donald Trump à la Maison Blanche, après trois jours d'hospitalisation, l'ensemble de l'état-major américain s'est mis en quarantaine mardi après des réunions avec le numéro deux des garde-côtes, qui a été testé positif au nouveau coronavirus.

L'amiral Charles Ray avait participé le 27 septembre à une réunion à la Maison Blanche en l'honneur des familles de médaillés américains. Outre le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, tous les plus hauts gradés américains sont à l'isolement: le numéro deux de l'état-major, les chefs de l'US Navy, l'armée de Terre, l'US Air Force, la Space Force, la Garde nationale, l'agence de renseignement militaire NSA et celui des Forces spéciales, selon un responsable du Pentagone ayant requis l'anonymat.

Le ministre de la Défense Mark Esper, qui effectuait la semaine dernière une tournée au Maghreb, ne s'est pas mis en quarantaine. Il a participé mardi à une conférence sur l'avenir de l'US Navy organisée par un centre de réflexion spécialisé, le Center for Strategic and Budgetary Assessments (CSBA).

La conférence était retransmise sur Zoom mais M. Esper s'était déplacé dans les locaux du CSBA. Il n'a fait aucun commentaire sur la quarantaine qui affecte son état-major.

Le Pentagone a assuré dans un communiqué que le fait que les plus hauts gradés américains travaillent depuis leur résidence n'avait "pas d'impact sur le niveau de préparation ou les capacités opérationnelles de l'armée américaine".

De hauts responsables militaires soulignent en privé que le niveau d'alerte n'a pas été relevé après l'annonce de la maladie de Donald Trump la semaine dernière. Ils affir-



ment qu'aucune menace nouvelle n'a été décelée, y compris de la part de l'Iran, depuis vendredi, lorsque le président américain a été testé positif au Covid-19. Il a ensuite passé trois nuits dans un hôpital militaire.

Mais plusieurs voix se sont élevées pour souligner que les adversaires des États-Unis pourraient profiter de la situation.

"La Chine pourrait décider maintenant de faire quelque chose à Hong Kong, ou en mer de Chine méridionale, pendant que Trump se concentre sur sa santé", a ainsi indiqué l'ancien chef de la CIA John Brennan à la radio publique NPR. "La Russie pourrait faire quelque chose au Belarus ou dans un autre pays, profitant de ce qu'elle pourrait voir comme une opportunité", a-t-il ajouté.

Pour d'autres experts, ces pays pourraient hésiter à créer un incident susceptible de créer

un rassemblement national autour de Donald Trump, comme cela avait été le cas après les attentats du 11-Septembre qui avaient fait remonter la cote de popularité de George W. Bush. "Certains adversaires pourraient penser que l'attention de l'Amérique est détournée, et qu'ils pourraient en profiter", a indiqué au Washington Post Stephen Hadley, qui fut conseiller à la Sécurité nationale de M. Bush.

Mais une provocation "pourrait donner à Trump l'occasion d'être présidentiel, d'être le commandant en chef, et renforcer sa popularité auprès du peuple américain", a-t-il ajouté. "Je pense que c'est probablement ce que pense la Chine, je pense que c'est même ce que pense (le président russe Vladimir) Poutine, et je pense que c'est vrai pour les Iraniens", a poursuivi M. Hadley.

Tous ces pays "vont probablement faire

le gros dos et attendre de voir qui est élu" le 3 novembre, a-t-il conclu.

L'opposition démocrate a souligné le risque posé à la sécurité nationale américaine. "Notre armée peut fonctionner pendant que ses dirigeants sont en quarantaine, mais les conséquences en termes de sécurité nationale du comportement irresponsable du président ne peuvent être édulcorées", a jugé l'influent président de la commission des Forces armées de la Chambre des représentants, Adam Smith.

"Nos adversaires sont en permanence à la recherche de faiblesses à exploiter", a-t-il ajouté dans un communiqué. "Les tentatives pathétiques du président Trump de s'afficher comme fort ne leurrent personne: les Américains savent qu'il est faible, de même que ceux qui nous veulent du tort".

Couvre-feu à Berlin et Francfort pour endiguer le virus

Face à l'augmentation inquiétante du nombre de nouvelles infections au Covid-19, les villes de Berlin et Francfort ont annoncé mardi la mise en place d'un couvre-feu et une restriction des contacts sociaux.

Dans la capitale allemande, la plupart des magasins ainsi que tous les restaurants et bars devront fermer de 23 heures à 6 heures du matin à partir de samedi et au moins jusqu'au 31 octobre.

Des exceptions sont prévues pour les pharmacies et les stations-service, mais ces dernières ne seront plus autorisées à vendre de l'alcool la nuit. "Après trois verres de vin, on respecte un peu moins les gestes barrières", a expliqué Dirk Behrendt, en charge du portefeuille de la Justice pour la ville de Berlin, lors d'une conférence de presse.

La municipalité de gauche a également décidé de restreindre fortement les contacts sociaux. Désormais, entre 23h et 6h du matin, les rassemblements en extérieur ne devront pas excéder cinq personnes ou alors des gens de deux ménages distincts. En journée, cette jauge reste fixée pour le moment à 50.

Ces restrictions sont encore plus fortes pour les rassemblements en intérieur où, toute la journée, 10 personnes au maximum pourront se retrouver au lieu des 25 prévues jusqu'ici depuis la semaine dernière.

Ces mesures visent principalement les soirées à domicile et les fêtes illégales, que les autorités berlinoises considèrent comme propagateur du nouveau coronavirus.

Dans la capitale allemande, le nombre de nouvelles infections par rapport au nombre

d'habitants au cours des sept derniers jours et le taux de reproduction sont désormais supérieurs aux limites définies comme seuils critiques. Concernant le taux de reproduction, celui-ci a dépassé la barre jugée critique de 1 et atteignant 1,26.

Cela signifie qu'une personne infectée infecte à son tour plus d'une autre personne. Le nombre de nouvelles infections pour 100.000 habitants au cours des sept derniers jours a atteint désormais 44,2 à Berlin.

Un peu plus tôt dans la journée, la municipalité de Francfort avait décidé d'instaurer un couvre-feu d'ici vendredi et pour au moins une semaine entre 22h et 6h du matin pour les restaurants. La consommation d'alcool dans les lieux publics sera également interdite. Dans les galeries marchandes et les grandes rues commer-

cantes, le masque sera obligatoire.

Le maire Peter Feldmann a qualifié ces mesures de "drastiques" mais estimé qu'elles permettraient "d'empêcher les fermetures, de maintenir l'économie en marche et de scolariser les enfants". Il a indiqué que les représentants des dix plus grandes villes se réuniraient vendredi pour décider d'une approche commune de la lutte contre la pandémie.

L'Allemagne, qui n'a jamais effectué de confinement strict contrairement à plusieurs de ses voisins européens, a plutôt été saluée pour sa gestion de la crise. Elle doit faire face cependant à une légère recrudescence des nouvelles infections au Covid-19 qui varient entre 2.000 à 2.500 en moyenne par jour pour un total de décès officiellement recensés de 9.546 depuis le début de la crise.

Le Nobel de chimie à la Française Emmanuelle Charpentier et l'Américaine Jennifer Doudna



Le prix Nobel de chimie a été attribué mercredi à la Française Emmanuelle Charpentier et à l'Américaine Jennifer Doudna, deux généticiennes qui ont mis au point des "ciseaux moléculaires" capables de modifier les gènes humains, une percée révolutionnaire.

Cette récompense leur est décernée pour la mise au point d'"une méthode d'édition des gènes", avec "un outil pour réécrire le code de la vie", a souligné le jury à Stockholm en annonçant la récompense.

La Française, 51 ans, et l'Américaine, 56

ans, deviennent les sixième et septième femmes à remporter un Nobel de chimie depuis 1901.

En juin 2012, les deux généticiennes et des collègues décrivent dans la revue *Science* un nouvel outil capable de simplifier la modification du génome. Le mécanisme s'appelle Crispr/Cas9 et est surnommé "ciseaux moléculaires".

Si la thérapie génique consiste à insérer un gène normal dans les cellules qui ont un gène défectueux, comme un cheval de Troie, afin qu'il fasse le travail que ce mauvais gène ne fait pas, Crispr va plus loin : au lieu

d'ajouter un gène nouveau, l'outil modifie un gène existant. Il est facile d'emploi, peu coûteux, et permet aux scientifiques d'aller couper l'ADN exactement là où ils le veulent, pour par exemple créer ou corriger une mutation génétique et soigner des maladies rares.

La découverte, quoique récente, était citée depuis plusieurs années comme nobélisable et figurait parmi les favoris cette année.

Mais elle fait aussi l'objet de disputes de brevets, notamment avec le chercheur américain d'origine chinoise Feng Zhang, ce qui

pouvait certains à penser que la récompense attendrait.

Les deux chercheuses ont déjà été couvertes de distinctions : le Breakthrough Prize (2015), le prix scientifique de la Princesse des Asturies (2015) ou encore le prix Kavli pour les nanosciences en Norvège (2018).

Selon William Kaelin, prix Nobel de médecine l'an dernier, "la modification génétique par Crispr est de loin en tête" des découvertes de la décennie en médecine. Les deux chercheuses étaient également citées pour remporter un Nobel de médecine.

Le gouvernement minoritaire de Trudeau survit à un vote de confiance



Le gouvernement minoritaire du Premier ministre canadien Justin Trudeau a survécu à un important vote de confiance mardi au Parlement

d'Ottawa, évitant des élections anticipées. Par 177 voix pour et 152 contre, les députés de la Chambre des communes ont approuvé le "discours du Trône" dans lequel

le gouvernement avait exposé le 23 septembre ses priorités pour la relance économique du pays.

Lors du vote sur la motion de soutien, les libéraux de M. Trudeau ont obtenu le soutien du Nouveau parti démocratique (NPD, gauche), tandis que le parti conservateur (droite) et les indépendantistes du Bloc québécois votaient contre.

Les Verts, qui ont nommé leur nouvelle cheffe, Annamie Paul, samedi, s'y sont également opposés. Le maintien du gouvernement Trudeau était l'hypothèse la plus probable suite à un accord trouvé avec le NPD, l'un des principaux partis d'opposition. Son chef Jagmeet Singh avait annoncé avoir obtenu les deux mesures qu'il exigeait pour soutenir le gouvernement : le prolongement d'une aide d'urgence aux salariés ayant perdu leur emploi en raison du Covid-19, et une garantie de deux semaines de congés payés pour un plus grand nombre de travailleurs.

Avec 154 députés sur les 338 que compte la Chambre basse du Parlement, les libéraux doivent trouver le soutien ponctuel d'autres formations politiques pour faire adopter leurs projets de loi et se maintenir au pouvoir.

Dans son programme, M. Trudeau a promis de créer plus d'un million d'emplois pour ramener le taux de chômage au niveau d'avant la crise, soit à environ 5,5%. Le gouvernement canadien a aussi annoncé de nouvelles dépenses non chiffrées, indiquant sa volonté de mettre en place des mesures en faveur du climat et de soutenir citoyens et entreprises "aussi longtemps que la crise durera".

Le Canada est entré dans la "deuxième vague" de la pandémie selon Ottawa, et recensait ces dernières semaines une poussée des nouveaux cas de coronavirus, qui dépassaient le millier chaque jour contre quelques centaines en août. Plus de 9.500 personnes ont déjà succombé à la maladie depuis mars.

Donald Trump rompt brutalement les négociations sur un plan de soutien à l'économie

Le président Donald Trump a mis brutalement fin mardi aux négociations avec les démocrates sur de nouvelles aides aux ménages et entreprises affectés par la pandémie de coronavirus, avant de laisser une porte ouverte à quelques mesures ciblées. "J'ai demandé à mes représentants d'arrêter de négocier jusqu'à après les élections", a tweeté le président américain, accusant la cheffe des démocrates au Congrès Nancy Pelosi de ne pas négocier "de bonne foi".

"Dès que j'aurai gagné, nous voterons un grand plan d'aide qui sera centré sur les travailleurs américains et les petites entreprises", a-t-il ajouté, renvoyant les discussions jusqu'à après l'élection présidentielle du 3 novembre.

Cette décision a immédiatement fait chuter Wall Street, alors que de nombreux économistes et experts ont déjà prévenu que l'absence d'un nouveau coup de pouce gouvernemental risquait de freiner la reprise économique. Elle signifie que de nombreux Américains, dont ceux qui sont au chômage, des collectivités locales et des entreprises tels les hôtels, les compagnies aériennes, les bars et les restaurants, vont être confrontés à des difficultés financières dans les prochaines semaines.

Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a accusé Donald Trump de leur avoir "tourné le dos". "Ne vous y trompez pas: si vous n'avez pas d'emploi, si votre entreprise est fermée, si l'école de votre enfant est fermée, si vous voyez des licenciements autour de vous, Donald Trump a décidé aujourd'hui que rien de tout cela, absolument rien, ne lui importait", a renchérit M. Biden dans un communiqué.

Certains secteurs très touchés, comme le tourisme et le transport aérien, ont d'ores et déjà annoncé des licenciements massifs: 32.000 personnes pour les compagnies aériennes American et United, ou encore 28.000 dans les parcs d'attraction Disney.

L'organisation représentant le secteur aérien, Airlines for America, s'est dite "décue" de l'incapacité des responsables politiques à se mettre d'accord sur un texte qui "aurait sauvé des dizaines de milliers d'emplois hautement qualifiés".

En cours de soirée, le locataire de la Maison



Blanche a toutefois appelé les parlementaires à s'entendre sur des mesures plus limitées. Il a d'une part exhorté les sénateurs et représentants à la Chambre à "approuver Immédiatement" une aide de 25 milliards de dollars pour les compagnies aériennes ainsi qu'un plan de 135 milliards de dollars pour les petites entreprises.

Ces deux programmes "seront financés avec des fonds inutilisés" du premier grand plan d'aide, a-t-il affirmé sur Twitter. Donald Trump a, par ailleurs, assuré qu'il entérinerait de suite tout texte de loi restreint prévoyant un chèque de 1.200 dollars pour les ménages américains si les parlementaires lui en envoyaient un.

L'administration Trump et les élus démocrates du Congrès avaient commencé il y a plus de deux mois à négocier de nouvelles aides pour les 12,6 millions de chômeurs américains et pour les foyers aux plus faibles revenus, ainsi que pour les entreprises terrassées par la pandémie.

Les mesures du gigantesque plan de soutien de 2.200 milliards de dollars adoptées fin mars, rallongé ensuite de 500 milliards, expirent en effet progressivement.

Après plusieurs semaines au point mort, les discussions entre Nancy Pelosi et le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin venaient pourtant de reprendre. Ils se sont brièvement parlé peu après l'annonce de rupture des négociations de Donald Trump, a indiqué un porte-parole de Mme Pelosi.

"Une fois encore, le président Trump a montré ses vraies couleurs: faire passer son intérêt avant celui du pays, avec la pleine complicité des membres républicains du Congrès", a fustigé la responsable dans un communiqué. Mais les divergences étaient trop grandes, notamment sur le montant total de l'enveloppe. Les démocrates réclamaient au départ 3.000 milliards de dollars mais au fil des discussions ont accepté de l'abaisser à 2.200 milliards.

L'administration Trump avait de son côté

fait un geste, se disant prête à aller jusqu'à 1.600 milliards après un montant initial de seulement 1.000 milliards.

Joignant sa voix à celles d'autres économistes, le président de la Banque centrale américaine Jerome Powell avait mis en garde plus tôt dans la journée contre les conséquences désastreuses d'une absence de nouvelles aides publiques.

Un "soutien trop faible pourrait conduire à une reprise plus fragile, conduisant à des souffrances inutiles pour les ménages et les entreprises", a-t-il déclaré lors de la réunion annuelle de l'association d'économistes NABE. "Avec le temps, l'insolvabilité des ménages et les faillites d'entreprises augmenteraient, nuisant à la capacité de production de l'économie et ralentissant la croissance des salaires", a-t-il averti en employant un ton inhabituellement alarmiste.

Le patron de la Fed, qui se garde de tout soutien partisan, a été nommé à son poste par Donald Trump.

Consultations parlementaires au Liban pour désigner un Premier ministre



Le président libanais Michel Aoun a fixé au 15 octobre les consultations parlementaires en vue de désigner un

nouveau Premier ministre, après une première tentative avortée le mois dernier de former un gouvernement d'"indépen-

dants", réclamé par la rue et la communauté internationale. "Le président Aoun a fixé au jeudi 15 octobre la date de la tenue de consultations parlementaires pour désigner une personnalité devant former le nouveau gouvernement", a indiqué la présidence libanaise sur Twitter.

Après des semaines de négociations infructueuses, le Premier ministre Moustapha Adib, désigné fin août pour former un gouvernement de "mission", réclamé notamment par Paris, avait jeté l'éponge le 26 septembre, faute de consensus entre les partis politiques. Il devait former un cabinet chargé de mettre en place des réformes indispensables au déblocage d'une aide internationale dans un délai de deux semaines, annoncé par le président français Emmanuel Macron lors de sa visite début septembre au Liban.

Ce délai manqué, dans un pays multi-

confessionnel habitué à d'interminables marchandages entre les partis au pouvoir accusés de corruption par la rue, avait suscité l'ire du président français qui a fustigé une "trahison collective" lors d'un discours tenu le lendemain de la démission de M. Adib.

M. Macron avait accordé un délai supplémentaire de "quatre à six semaines" pour former ce gouvernement, évoquant une "dernière chance".

Moustapha Adib avait succédé à Hassan Diab qui avait démissionné après l'explosion dévastatrice le 4 août au port de Beyrouth. Celle-ci a fait plus de 190 morts et 6.500 blessés et dévasté des quartiers entiers de la capitale.

Le Liban vit depuis un an la pire crise économique, sociale et politique depuis au moins la fin de la guerre civile (1975-1990), amplifiée par la pandémie du Covid-19.

Hervé Morin : *La menace climatique est un sujet tout à fait crucial*

Entretien

La Normandie a organisé le Forum mondial Normandie pour la paix les 1^{er} et 2 octobre 2020 à Caen à l'Abbaye aux Dames sur le thème «Prévenir la guerre : répondre aux nouvelles menaces». Il a mis à l'honneur le rôle des femmes dans l'édification de la paix.

La région des plages de Normandie, théâtre du débarquement des alliés le 6 juin 1944, a organisé pour la troisième année ce forum pour parler de la paix et prévenir la guerre.

Hervé Morin, président de la région Normandie et ancien ministre de la Défense de la France entre 2007 et 2010, expose son point de vue à Libé sur les enjeux de ce forum.



Libé : Pourquoi votre région la Normandie a-t-elle choisi d'organiser chaque année un Forum pour la paix ?

Hervé Morin : On a notre histoire, la paix et la démocratie sont revenues en Europe à partir de la Normandie (après le débarquement en juin 1944 et la fin de la Deuxième Guerre mondiale). Il me semblait que sur ces questions de sécurité, de développement durable, la réflexion ne se limite pas à ces deux jours de débat. On essaye de faire un travail en profondeur, qui concerne non seulement les adultes mais aussi les jeunes.

Il y a un énorme travail qui a été effectué avec les lycées dans le cadre d'un programme pédagogique. On a des milliers de jeunes dans la région de la Normandie qui travaillent sur ces questions. Un travail de fond est mené dans toute la société normande en partenariat avec l'Éducation nationale. Il y a également la chaire universitaire qui est un moyen de réfléchir sur les questions de la prévention de la guerre.

Il y a aussi des actions comme le manifeste pour la paix qui a été signé l'année dernière par 5 prix Nobel de la paix. Il y a une prise de conscience collective sur le monde d'aujourd'hui qui est un monde dangereux. Il est temps de trouver des solutions notamment liées à la question du réchauffement climatique comme les propositions faites dans la conférence de ce forum.

Pourquoi avez-vous choisi certains thèmes pour ce forum comme la sécurité et les enjeux climatiques ?

Vous avez constaté que le thème de nos travaux porte notamment sur les nouvelles menaces, les menaces climatiques, sociales et technologiques notamment, toutes ces externalités négatives d'une croissance trop souvent irrespectueuse de l'homme et de l'environnement. Ce travail sur les menaces est une thématique totalement en ligne avec notre objectif de départ, objectif qui n'a jamais varié : comprendre la guerre pour mieux construire la paix.

Les menaces liées à l'environnement, comme la menace climatique, sont un sujet tout à fait crucial. C'est un truisme. Il n'y a que Donald Trump pour ne pas les voir.

Les phénomènes climatiques sont de plus en plus violents, la ressource en eau diminue, le désert gagne chaque jour du terrain. Derrière ces catastrophes climatiques, il y a des populations.

Lors de votre intervention dans ce Forum, vous avez soulevé l'importance de l'approche du développement pour la paix face à cette course vers l'armement que connaît notre monde. Croyez-vous que la France et l'Europe peuvent faire plus pour le développement ?

L'intervention française dans le Sahel a été nécessaire en 2013 pour éviter le pire, mais on voit qu'elle ne conduit pas à un but. Quand on fait la guerre, il faut avoir un but. Et derrière tout cela, il y a d'autres enjeux comme l'éducation, la justice sociale, la démocratie et la lutte contre la pauvreté et la corruption. Consacrer par exemple

1% de la dépense militaire pour le développement, c'est deux fois le PIB du Niger, c'est autant que le PIB du Mali. Un peu moins d'équipement militaire permettrait de financer le développement et l'éducation qui sont les clés si on veut stabiliser cette région du monde.

Il va falloir convaincre les décideurs politiques, pourtant vous étiez ministre de la Défense ?

Quand je vois la situation au Sahel, je me rappelle de la situation que j'avais à gérer, qui était celle de l'Afghanistan. Cela dépend aussi de la prise de conscience au niveau international. Vous savez, il a fallu Yalta pour construire un monde nouveau et trois hommes qui ne partageaient pas la même vision du monde. Il y aura un moment d'alignement des planètes et les grands responsables politiques des plus grandes nations qui se partagent et construisent le monde, prendront conscience et bâtiront ce monde-là.

L'actuelle crise sanitaire du Covid-19 sera-t-elle un moyen pour déclencher cette prise de conscience à votre avis ?

Oui mais avec l'actuelle crise sanitaire, il faut aussi un ressort démocratique et ce sera plus facile si les Américains n'élisent pas Donald Trump pour le prochain mandat à la Maison Blanche. Il ne faut pas désespérer de cette situation, il y a de plus en plus de conscience au niveau mondial. Une partie de l'humanité est consciente que le monde ne peut pas continuer comme ça. Par ailleurs, on peut rêver qu'un alignement des pla-

nètes permettra à la demi-douzaine de dirigeants capables de construire un monde de se mettre autour de la table pour dire : «On arrête la compétition mondiale qui mène à notre perte pour bâtir un modèle nouveau».

Beaucoup de jeunes lycéens ont participé à ce Forum pour la paix. Quel est votre message à ces jeunes lycéens présents ?

Notre message est de leur dire qu'une partie des solutions est entre leurs mains. La solution ne dépend pas que de nous. Il y a certes beaucoup de souffrances mais il y a aussi des solutions. La solution vient du fait qu'ils refusent de se résigner et c'est cela le message que j'ai envie de leur dire : ne vous résignez pas.

La Commission européenne a proposé un nouveau pacte de la migration. Croyez-vous que l'Europe soit capable de trouver un consensus sur ce sujet ?

Vous voyez bien que cette question est très liée à celle du développement. Il faut consacrer au moins 1% de dépenses militaires pour le développement.

Les dirigeants européens trouveront-ils des solutions à la question de l'immigration ? Etes-vous optimiste ?

Je ne crois pas que la solution ne soit qu'eurocentrée. Mais l'Europe devient le creuset d'une solution qui sera partagée par le monde. Pour cela, il faut aussi des dirigeants d'autres grands pays pour le faire.

Caen : Propos recueillis par Youssef Lahlali

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

DRÔLE	MOINDRE	PRESTÉ	PRÊTRE	DU BOIS POUR LE FEU	MÉCHANT ÉCOLIER	ROMAINS	TERME LIT ARABE
			DJINN	LA MAISON BLANCHE			
SYMBOLE DU NICKEL		COUP TORDU					
FIFRE				EN PRIME RÉPIT		MÉTAL	GRAND CÉRIF
		CRACK	ROCOCO				
VENUE AU MONDE UNIS	CRIQUE MINCE ET SVELTE			FIN DE VERBE		TEMPS DISPONIBLE	
			SYMBOLE DU FERMURIUM	SYMBOLE DU LITHIUM	QUARTIER DE CAEN	VIEILLE CITÉ	CALCIUM
ARTICLE ESPAGNOL		CALAMITÉ				MORCEAU D'ARN DOS	
LETTRES DE SUAREZ		TIENT TÊTE VOYELLES					DÉNÉGATION
			DROGUE HALLUCINOGENE	MÉTAL	DE BAS EN HAUT TROUBLE	TERME ANGLAIS POSSESSIF	
PARE	COLMATE						
TRANSPIRE	ARTICLE						
		PRONOM		VILLE DE CORÉE DU SUD			
SYMBOLE DU NÉON		ÉPAISSE				FELU VERT	

Solution mots flechés d'hier

AGRICULTURE	A	ALPHABET								
ACTIVITÉ	J	O	U	R	A	L	I	S	M	É
ACTIVITÉ	U	B	I	Q	U	I	T	E	S	U
ACTIVITÉ	S	S	U		O	C				
ACTIVITÉ	T	O	R	E	R	O		N	O	I
ACTIVITÉ	P	E	L	E	A			E	M	R
ACTIVITÉ	E	V		D				P	I	C
ACTIVITÉ	V	É	T	E	R	I	N	A	I	R
ACTIVITÉ	D	E	N	O	N	C	E		E	N
ACTIVITÉ	E	A						A	N	E
ACTIVITÉ	E	N	O	N	C	I	A	T	I	O
ACTIVITÉ	T	I	T	R	A	G	E		N	O
ACTIVITÉ	N	E							S	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouitry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouab Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier de PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1- Machine de très grandes dimensions
- 2- Morfil - Contracté
- 3- Déchiffrer - Tondit
- 4- Feuillées
- 5- Liant - Boum
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Créateurs
- 8- Vieille colère - Ile de France - Egalité sur damier
- 9- Sans effets - Bout de rame
- 10- Point d'accès - Défini

VERTICALEMENT

- 1- Nous entamons le troisième
- 2- Vocher des airs
- 3- Maléfice - Retiement
- 4- Troisième personne - Vieille cité
- 5- Coordonnant - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Finale
- 7- Respirer donc mieux
- 8- Pièges à poissons - Pieu
- 9- Assassina - Halte
- 10- Ravissement - Possessif

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	E	M	I	S	T	I	C	H	E
2	I	V	A	N		E	M	E	U	T
3	N	I	L		S	E	I	D	E	
4	D	E	L	T	A		T	A	R	D
5	O	R	E	I	L	L	E		A	I
6	U		A	T	L	A	N	T	I	S
7	I	M	B	U	E		T	A	T	E
8	S	E	L	S		V		R		T
9	M	U	E		D	I	S	E	R	T
10	E	T		M	U	S	E	T	T	E

Grilles de sudoku

Facile

	5	1	7	3			2	8
								9
				5	8	3		
5	1				4		6	
	7	2	6		9	5	8	
	8		5				9	3
		5	2	9				
6								
7	2			6	1	9	3	

Moyen

3	7		8		9			6
	6				1	5		
				3		4	8	
6	8		4					
	2						4	
					3		1	5
	4	8		7				
		6	1				3	
7		2		4		5	1	

Difficile

6			7	2				
		1		8			3	
	8		6			9	4	
8						2	6	
	9	6						1
	7	2			5		9	
	1			4		5		
			2	1				8

Expert

5	3			9				
		9			6			
1				5			2	
						9	8	3
				5	4	1		
2	1	8						
	2			6				7
			3			4		
				7			6	9

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	7	1	9	8	4	2	6	5
5	9	8	6	7	2	1	3	4
4	2	6	1	5	3	9	8	7
6	5	4	7	9	8	3	1	2
9	3	7	2	1	6	5	4	8
1	8	2	3	4	5	7	9	6
8	1	3	4	2	7	6	5	9
7	6	5	8	3	9	4	2	1
2	4	9	5	6	1	8	7	3

Moyen

9	3	2	1	6	8	7	5	4
1	7	8	9	5	4	6	3	2
6	5	4	7	2	3	9	1	8
5	4	9	8	7	2	1	6	3
7	8	6	3	1	9	2	4	5
3	2	1	6	4	5	8	9	7
2	9	7	5	3	1	4	8	6
8	6	3	4	9	7	5	2	1
4	1	5	2	8	6	3	7	9

Difficile

7	2	9	4	3	8	1	5	6
4	3	5	1	9	6	2	8	7
6	8	1	2	5	7	3	4	9
8	1	7	9	6	5	4	3	2
3	5	6	7	2	4	8	9	1
2	9	4	8	1	3	6	7	5
1	6	8	5	4	9	7	2	3
5	4	3	6	7	2	9	1	8
9	7	2	3	8	1	5	6	4

Expert

5	6	2	4	7	9	1	8	3
7	9	1	3	8	6	4	5	2
4	8	3	1	5	2	7	9	6
9	1	6	2	4	8	5	3	7
2	3	5	9	1	7	8	6	4
8	7	4	5	6	3	2	1	9
6	2	7	8	3	5	9	4	1
3	4	8	7	9	1	6	2	5
1	5	9	6	2	4	3	7	8

La médiation marocaine dans le conflit inter-libyen

I - Les accords de Skhirat comme premier jalon

La Libye est un pays qui vit au rythme de violences, conséquence des luttes de pouvoir depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

Deux gouvernements se disputent le pouvoir, le Gouvernement d'entente nationale (GNA) reconnu par l'ONU, dans l'Ouest, installé dans la capitale Tripoli et le gouvernement issu du Parlement de Tobrouk sous la férule de l'homme fort de l'Est, le maréchal Haftar.

Au fil du temps, les interventions étrangères n'ont cessé d'exacerber ce conflit, avec d'un côté les EAU, la Russie et l'Égypte qui soutiennent Haftar et de l'autre, la Turquie qui s'est rangée aux côtés du GNA.

Le conflit a pris une nouvelle tournure lorsqu'en avril 2019, les forces de l'Est ont lancé leur offensive pour s'emparer de Tripoli. Une offensive a été mise en échec grâce à l'intervention turque qui a apporté tout son soutien aux forces pro-GNA, leur permettant non seulement de repousser l'offensive mais aussi de reprendre d'importantes villes côtières à l'Ouest de Tripoli avec la plus grande base aérienne de la région.

Parallèlement au langage des armes, le langage diplomatique n'a pas cessé de maintenir le lien entre les deux protagonistes. Il y a eu, en effet, échanges à Abou Dhabi, à Berlin, à Genève, au Caire, à Paris, à Addis-Abeba et à Skhirat. Selon l'avis des observateurs, c'est dans cette dernière ville que la voie diplomatique semble avoir tenu le cap vers une réconciliation entre les deux camps rivaux. Il faut reconnaître à la diplomatie marocaine d'avoir su se positionner à équidistance des deux camps pour gagner leur confiance et leur permettre de reprendre langue avec sérieux et responsabilité. Rappelons d'abord que les décisions les plus importantes concernant la création des ins-

tances dirigeantes du GNA (Conseil présidentiel et Haut Conseil d'Etat) ont été prises à Skhirat en décembre 2015. La volonté du Maroc de se placer en médiateur a d'ailleurs été clairement exprimée par son ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des MRE, Nasser Bourita qui, en s'adressant à la 154^{ème} session de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères, a souligné les divers défis à relever. « Nous devons impérativement nous pencher sur ces défis et contraintes selon une vision inclusive fondée sur le principe de solidarité, et rendu possible à la faveur des ressources et compétences dont regorge notre région », a-t-il affirmé en soulignant « la nécessité d'œuvrer pour parvenir à une solution à cette crise avec une contribution purement libyenne, en fournissant un cadre neutre pour un dialogue inter-libyen qui garantirait le maintien de la cohésion nationale, l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale sur l'ensemble de ses terres, loin de l'ingérence étrangère. Le Maroc a abrité un dialogue inter-libyen prometteur, géré par les Libyens eux-mêmes, sur la base de l'accord politique signé il y a environ cinq ans à Skhirat entre les deux parties ».

Dans ce contexte, le Maroc a en effet accueilli les 9 et 10 septembre 2020, le dialogue inter-libyen visant à discuter l'article 15 de l'accord politique ayant trait aux postes régaliens (de souveraineté) comme ceux de la Banque centrale, le chef de la Commission anti-corruption, de la présidence de la Haute commission électorale, du Procureur Général ou encore de la présidence du Conseil de la magistrature.

A ce propos, la cheffe de la MNUL (Mission d'Appui des Nations unies en Libye), M. S. Williams a affirmé soutenir les

efforts d'un règlement du conflit libyen, notamment le dialogue inter-libyen à Bouznika, où les délégations du HCE libyen et du Parlement de Tobrouk se sont réunies. Dans un entretien accordé à la chaîne de télévision satellitaire Al Arabiya, la représentante de l'ONU a déclaré que le dialogue inter-libyen du début de septembre visait à ce que les deux parties s'accordent sur les compétences requises pour la désignation des postes au pouvoir sans évoquer de noms.

Elle a également affirmé être en contact permanent avec Nasser Bourita et d'autres responsables du gouvernement marocain en qualifiant de « très bonne » sa visite au Maroc fin août dernier. « D'après ce que j'ai compris de mes discussions avec les responsables marocains, il y a une volonté de réunir les présidents du HCE (K. El Mechri) et du parlement de Tobrouk (A. Saleh) pour approuver et signer ensemble l'accord conclu entre les deux délégations. J'exprime mon soutien à cette initiative et à tous les efforts visant à assurer le succès du processus mené par l'ONU, dans l'intérêt des deux parties », a-t-elle ajouté.

Plus: la déclaration du président du HCE libyen faite le 28 septembre 2020, retenant le 1er octobre 2020 comme date d'un nouveau round de pourparlers entre les deux parties libyennes à Bouznika, a couronné ces efforts.

A propos de ce nouveau round qui représente une étape importante transformant une impasse de plusieurs années en véritable élan, Nasser Bourita a déclaré mercredi 30 septembre 2020, lors d'une interview publiée par l'ISS de Pretoria que « la grande avancée des pourparlers de Bouznika a été la volonté et l'engagement des Libyens de s'asseoir ensemble et de discuter des moyens de sortir de l'impasse politique actuelle. Une

réalisation supplémentaire a été le format de ces pourparlers dirigés par les Libyens ». Et noter que « les discussions se sont déroulées entre des représentants d'institutions dont la légitimité découle de l'Accord de Skhirat de 2015, qui reste un cadre libyen valide que les représentants du pays peuvent mettre à jour, adapter et modifier ». Il a ajouté que « l'accord de Skhirat et les résultats de Bouznika ont montré, sans aucun doute, que les Libyens peuvent surmonter leurs différends quand on leur permet de résoudre leurs problèmes par eux-mêmes, sans ingérence ».

La situation conflictuelle qu'a vécue le peuple libyen depuis 2011 jusqu'à nos jours est une succession de phases de plus en plus dramatiques, qui rappellent le long métrage du cinéaste algérien Lakhdar Hamina "Chronique des années de braises".

Nous en avons repris la chronologie comme l'a fait ce dernier dans son film.

Une chronologie où les morts se comptent par milliers et les blessés et réfugiés par dizaines de milliers.

C'est une situation qui a été qualifiée par les experts géopolitiques de deuxième guerre civile libyenne; une guerre qui peut perdre ses références si elle est disjointe de sa précédente, appelée première guerre civile libyenne. Ces deux guerres civiles sont de véritables jalons qui ont conditionné le déchirement politique et sécuritaire de ce pays tout au long de la décennie 2010-2020.

La première guerre civile libyenne est définie comme le conflit issu du mouvement de contestation populaire qui a débuté à la mi-février et pris fin le 23 octobre 2011 de la même année.

C'est un événement qui s'est inscrit dans le contexte des révoltes qui ont secoué le monde



arabe et qui a été qualifié par certains de Printemps arabe et par d'autres d'Automne islamiste. C'est un mouvement qui a mis fin à 42 ans de règne (sans partage depuis le 1er septembre 1969), du colonel Mouammar Kadhafi.

Ce faisant, cet homme qui fut le plus ancien dirigeant du monde arabe exerçant encore la fonction de chef d'Etat, a laissé Tripoli livrée à son triste sort.

Dès les premières semaines des affrontements de février 2011 entre les forces loyalistes et les combattants rebelles, plusieurs ministres et cadres ont abandonné le gouvernement Kadhafi pour former le CNT (Conseil national de transition) dans l'Est libyen avec comme capitale Benghazi.

La première destination à l'étranger des responsables du CNT fut Paris où ils ont été reçus par le Président Nicolas Sarkozy le 10 mars 2011. Cette rencontre leur a permis d'avoir le soutien du gouvernement français qui s'est engagé dans une bataille diplomatique dont l'issue victorieuse s'est traduite par l'adoption de la résolution 1973 du Conseil

de sécurité de l'ONU. C'est une résolution qui appelle à la "protection des populations libyennes" contre les exactions et la répression excessives menées par les forces loyalistes de Kadhafi, et ce en autorisant des frappes aériennes.

C'est au 19 mars 2011 qu'une coalition internationale a été mise sur pied pour frapper tous les points stratégiques du pays. Ce qui eut pour première conséquence la mort de l'un des fils de Kadhafi et de sa famille.

L'offensive s'est poursuivie en ciblant le Guide libyen qui a été contraint de quitter Tripoli pour se réfugier dans sa ville natale de Syrte.

Via des attaques localisées et des bombardements tous azimuts, la machine de guerre libyenne a d'autant plus rapidement plié l'échine qu'elle a été dépourvue de sa composante aérienne à cause des mesures onusiennes, et elle a vite fini par se trouver réduite à certaines de ses factions, ce qui a permis aux rebelles de gagner du terrain et d'avancer.

Les combats ont poussé les troupes loyalistes à se retrancher à Syrte et les confrontations se sont

rapprochées de leur fin lorsque Syrte est tombée aux mains des forces du CNT qui n'ont pas hésité à abattre Mouammar Kadhafi.

Le 23 octobre 2011, le chef du CNT a annoncé la libération de toute la Libye, mettant fin à la première guerre civile libyenne qui a duré huit ans. L'effondrement de l'Etat libyen qui lui a fait suite a laissé un vide qui a été pris en charge par les tribus puis par les groupes terroristes qui ont mis la main sur divers arsenaux d'armes et munitions qui leur ont permis de sillonner le pays d'abord puis de devenir capables de déstabiliser toute la zone sahélo-saharienne.

Conséquence : en Algérie, le GSPC a eu sa part en armements et au Mali, ce sont le MNLA, Ansar Eddine et le MUJAO qui ont pu étendre leurs actions sur le territoire jusqu'à arriver aux portes de la capitale malienne Bamako en 2013. Le dénouement de ce feuilleton est connu: C'est l'intervention des troupes françaises de l'opération Barkhane (plus de 4000 soldats suréquipés et une flotte aérienne ultrasophistiquée aidée par des moyens de renseignement ultramodernes fournis par les Améri-

cains) qui y a mis fin.

Pour l'intérieur du territoire libyen, ce sont surtout les groupes armés liés aux Frères musulmans qui ont profité de ces arsenaux pour s'armer et se renforcer dans les régions de l'ouest comme Tripoli et Misrata. AQMI et Daech ont pu avoir leurs propres zones d'influence qu'ils se sont mis à contrôler, voire même à gouverner jusqu'en 2014.

Face à ce chaos généralisé, on a assisté à la genèse à partir du néant d'une nouvelle entité militaire dénommée ANL (Armée nationale libyenne) dirigée par un ancien militaire exilé aux Etats-Unis depuis 1990, le colonel Haftar.

C'est cette entité militaire qui a fait le ménage dans le pays, chassé tous les groupes terroristes et les trafiquants en tous genres et passifié l'ensemble du territoire libyen, à l'exception des régions de Tripoli et Misrata.

*Par Abdelkrim NOUGAOUI
Enseignant-chercheur à Oujda*

*A suivre
Demain*

*II - Quand l'Etat s'effondre
sous les coups de canons ...*

Kamal El Taliani, l'artiste marocain qui a fondé une école dédiée à l'aita à Paris

Passionné par le patrimoine marocain et grand amoureux de la musique chaâbi, l'artiste Kamal El Taliani a mis sur pied un projet artistique unique consistant en la création à Paris d'une école dédiée à l'aita.

En créant son école de l'aita dans la Ville Lumière, Kamal El Taliani a décidé de renouer avec ses racines marocaines, mais également de faire découvrir à la fois aux immigrés maghrébins et aux Français, le raffinement et la noblesse de ce genre musical, considéré comme l'expression artistique la plus proche des Marocains. "J'ai consacré beaucoup de temps et d'énergie à ce projet, qui me tenait à cœur depuis longtemps", a indiqué ce passionné de l'art de l'aita lors d'une visioconférence initiée sous le thème "l'aita et son ouverture sur les musiques du monde" dans le cadre de la 19^e édition du Festival national de l'Aïta.

Kamal El Taliani, dont les parents immigrèrent en France dans les années 80 du siècle dernier, estime que l'internationalisation de l'aita passe d'abord par des fusions de ce genre artistique avec des styles de musique populaire aux niveaux mondial, emboitant le pas notamment à la musique gnoua, qui a réussi à s'exporter grâce aux fusions avec des musiques du monde. "Nous sommes appelés à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour préserver ce style musical ancestral", a dit l'artiste avec enthousiasme. Kamal El Taliani, qui assure que l'aita est très apprécié par les immigrés marocains et maghré-

bins en France, n'a qu'une seule idée en tête : faire rayonner l'aita dans l'Hexagone et le lancer à l'international. Né à Hay Mohammadi à Casablanca de père originaire de Safi et de mère italienne, Kamal El Taliani a eu l'opportunité de fréquenter dans sa jeunesse plusieurs artistes issus de ce quartier emblématique connu pour son effervescence artistique et une grande dynamique culturelle. El Taliani n'hésite pas à reconnaître l'influence exercée par les artistes du quartier Hay Mohammadi sur ses goûts artistiques.

Une fois installé à Paris, cet artiste forma dans les années 90 du siècle dernier, un binôme intéressant avec Fettaf El Messnaoui, lui aussi artiste originaire de Hay Mohammadi. Le binôme a réussi à s'imposer sur la scène artistique française et à devenir très populaire auprès de la diaspora maghrébine grâce à un rythme musical construit sur une mixité des instruments portée avec des paroles puisées dans les traditions populaires marocaines.

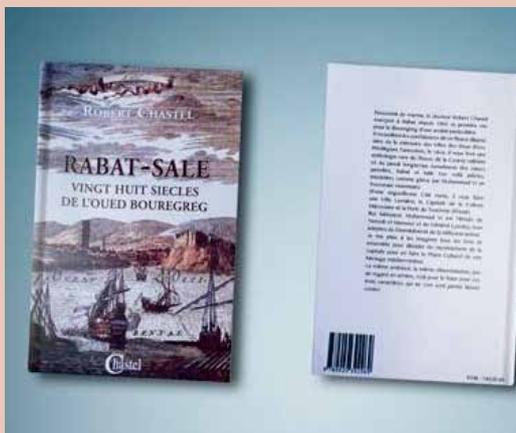
Dans sa jeunesse, il était épris par la guitare, à l'instar de beaucoup de jeunes de l'époque. Il n'apprendra que beaucoup plus tard le violon et il est devenu aujourd'hui l'un des virtuoses de cet instrument. "Le violon, l'instrument de base dans la chanson Chaâbi, est devenu mon compagnon préféré", a relevé l'artiste marocain établi en France, notant que l'aita a toujours été très présente dans la vie quotidienne des Marocains que ce soit lors des mariages ou des fêtes nationales, de même qu'il a joué un rôle prépondérant dans



la résistance au colonialisme. Cet artiste, qui porte le souci de contribuer à préserver cette composante du patrimoine immatériel marocain, insiste sur la nécessité de miser sur les jeunes, qui au contraire de ce qui est véhiculé, apprécient ce genre. La preuve c'est que cette nouvelle génération d'artistes passionnés par ce style a réussi à

donner un nouveau souffle à l'aita, qui revient en force ces dernières années. Kamal El Taliani est convaincu que son projet artistique est voué à la réussite étant donné que ce style musical est très populaire auprès des MRE, qui ne cessent de témoigner leur attachement à leur identité culturelle et leur patrimoine authentique.

Robert Chastel publie "Rabat-Salé, Vingt huit siècles de l'Oued Bouregreg" aux éditions Chastel



Paru aux éditions Chastel, "Rabat-Salé, Vingt huit siècles de l'Oued Bouregreg" de son auteur Robert Chastel, est un hommage à l'Oued Bouregreg, ce long fleuve aux "grenadiers" de 240 Km, qui prend sa source dans le Moyen-Atlas et est intimement lié à l'histoire des villes des deux rives, Rabat et Salé.

Quelques œuvres picturales, de portraits et d'arts paysager ornent ce livre de 378 pages, de taille moyenne. Du "Buste de Juba II, roi de Maurétanie", issu de la collection et photo Robert Classic, jusqu'aux portraits des "deux sœurs devant la Kasbah des Oudaïa" du peintre orientaliste espagnol José Cruz-Herrera, 1890-1972), en passant par la photo de

"Bab Chellah avec ses arcatures et son bandeau en caractères coufiques attestant de la construction de la porte du Ribat par Abou el Hassan en 1939". Divisé en deux parties, "L'Oued Bouregreg dans l'histoire des deux villes, Rabat et Salé : Des origines au Sultan Moulay Youssef (1912-1927)" et "Le port de Rabat : De la deuxième moitié du XIX siècle à nos jours", l'ouvrage de Robert Chastel dépeint en profondeur, vingt huit siècles d'histoire de Bouregreg, à travers son étymologie, ses origines au XVII^e siècle et la "reconquista" espagnole. Sur l'étymologie Bouregreg, l'auteur explique que le nom du fleuve a été "connu dans l'Antiquité sous le nom de oued Sala- La rivière salée, (Ibn Hauqal et El Bakri), ...ce n'est qu'au XIII^e siècle qu'il apparaît sous le nom de Bouregreg- Abi Rakrak. On pense que son nom berbère était Asif Urgaz, arabisé en Bourgrag". Des dossiers annexes, des deux vieilles cités Makhzen, complète l'ouvrage, notamment par une description des relations sur les Juifs de Salé au XVII^e siècle, des saints marabouts du Bouregreg ou du passage de Bouregreg qui a du se faire à l'aide

de barques ou de radeaux.

Sur ce sujet, M. Chastel cite le récit d'Abdelmoumen, un des disciples d'Ibn Toumert, qui deviendra le premier calife almohade et le bâtisseur de la Kasbah. Il "évoque ainsi leur pittoresque traversée du Bouregreg : Je connais, dit-il en se tournant vers ceux qui l'entouraient, trois personnes qui arrivèrent à Salé n'ayant qu'une galette. Comme elles voulaient traverser cette rivière elles se rendirent auprès du patron d'une barque en lui offrant leur galette pour payer leur passage à tous les trois, mais il déclara n'en pouvoir à ce prix passer que deux. Eh bien, dit l'un des voyageurs, jeune et robuste, emportez mes vêtements et je passerai à la nage..."

Par delà les siècles, écrit Chastel, "Rabat gardera sa différence, son originalité, sa fierté ombrageuse. Les Moriscos, ces déracinés nostalgiques de leur patrie perdue se fondirent avec le temps dans un même creuset, l'Islam, qu'ils n'avaient jamais, malgré l'inquisition, délaissé qu'en apparence. Bons Musulmans, ils devenaient aussi de vrais Marocains, conservant leur identité culturelle".

L'auteur ajoute quelques anecdotes sur la capitale dans les derniers mois de 1912, pour "donner une idée du développement inouï de Rabat", qui compte à cette époque "environ 44.000 musulmans, 3.000 israélites et (février 1913), 1.800 Européens ou Algériens".

"Passionné de Marine, le docteur Robert Chastel, exerçant à Rabat depuis 1966 se prendra vite pour le Bouregreg d'une amitié particulière. Il recueillera les confidences de ce fleuve dépositaire de la mémoire des Villes des Deux Rives", peut-on lire dans l'épilogue de l'ouvrage. Privilegiant l'anecdote, le vécu, poursuit le texte, "il nous livre une anthologie rare du fleuve, de la Course salétine et du passé longtemps tumultueux des sœurs jumelles, Rabat et Salé. Les voilà pétrées, modelées comme glaise par SM le Roi Mohammed VI, un Souverain visionnaire".

Robert Chastel, un fêru de l'histoire du Maroc, est l'auteur de plusieurs publications notamment "Témoignages et chuchotements. Histoire de Casablanca" (2006) et "Une histoire d'eau-Rabat, Salé et l'Oued Bouregreg" (2009).

L'écrivain marocain Youssouf Amine Elalamy parmi les finalistes du Prix des cinq continents de la Francophonie



L'écrivain et artiste marocain Youssouf Amine Elalamy figure parmi les dix finalistes du Prix des cinq continents de la Francophonie 2020, avec son roman « C'est beau la guerre », paru aux éditions Le Fenec, apprend-on auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Youssouf Amine Elalamy avait déjà reçu, pour ce même roman, le prix Orange du livre en Afrique qui récompense depuis 2019 un roman écrit en langue française par un écrivain africain et publié par un éditeur basé sur le continent africain.

Auteur de plusieurs romans écrits en arabe, en français ou en anglais,

Youssouf Amine Elalamy avait obtenu en 1999 le prix du meilleur récit de voyage décerné par le British Council International pour ses écrits en anglais. « C'est beau, la guerre » raconte l'histoire d'un jeune comédien, chassé de son pays par une guerre fratricide et qui embarque sur un rafirot pour prendre la route de l'exil. Placé dans un camp de réfugiés après la traversée, il décide d'utiliser ses talents de comédien pour ressusciter les morts et soulager ainsi la douleur de ses compagnons d'infortune...

Créé en 2001 par l'OIF, le Prix des cinq continents récompense chaque année un texte de fiction narratif (roman, récit et recueil de nouvelles).

Le Prix permet de mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents et de les promouvoir sur la scène internationale.

Pour la 19^{ème} édition du Prix, dix titres finalistes représentant 8 pays ont été sélectionnés parmi 132 œuvres en lice. De l'avis des représentants des cinq Comités de lecture du Prix des 5 continents de la Francophonie, réunis le 1^{er} octobre à distance, il ressort de cette sélection 2020 des thématiques du vécu migratoire, des récits marqués par un retour sur des passés occultés et du travail de la mémoire qui déterminent les identités.

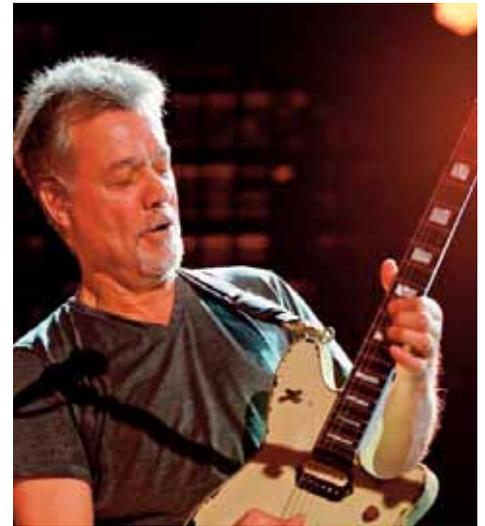
Bouillon de culture

Eddie Van Halen

Eddie Van Halen, guitariste et fondateur du groupe de hard rock Van Halen, devenu célèbre dans le monde entier avec son tube « Jump », est mort mardi à l'âge de 65 ans après « un long combat » contre le cancer, a annoncé son fils Wolf. « Mon père, Edward Lodewijk Van Halen, a perdu son long et difficile combat contre le cancer ce matin », écrit Wolf Van Halen sur Twitter. Figure du hard rock des années 1980, le groupe Van Halen avait été fondé à Pasadena, près de Los Angeles par Eddie et son frère aîné Alex (batterie), avec le chanteur David Lee Roth. Eddie Van Halen est né aux Pays-Bas mais avait grandi à Pasadena.

Il était considéré comme un guitariste virtuose et s'était notamment illustré par un solo de guitare mythique sur le « Beat It » de Michael Jackson, en 1983.

Le groupe avait peu après connu la gloire grâce à « Jump », hymne hard rock porté par des riffs de synthétiseur qui avaient été composés par Eddie Van Halen mais initialement rejetés par les autres membres du groupe. Le titre avait finalement figuré sur leur album le plus vendu, « 1984 », et était resté cinq semaines d'affilée en tête du palmarès américain.



Mohamed Said Chair expose ses œuvres à Marrakech



L'artiste-peintre marocain Mohamed Said Chair expose jusqu'au 22 novembre prochain à Marrakech, une série d'œuvres artistiques, sous le thème « My Dear Friend » et ce, en « hommage à son mentor, l'artiste Français Skunkdog ». Cette exposition visible aux cimaises du Jardin Rouge, résidence d'artistes de la Fondation Montresso, célèbre la rencontre entre Mohamed Said Chair et David Negri, alias Skunkdog, deux artistes, qui appartiennent à deux générations différentes et qui sont des invités réguliers de la fondation Montresso à la cité ocre.

À travers l'admirable relation qui anime les deux hommes artistes, c'est toute la question de la transmission dans l'art qui est relatée par cette exposition.

Le jeune Tangérois et le punk marseillais s'étaient rencontrés pour la première fois à Jardin Rouge en septembre 2018. Tous deux sont alors sélectionnés pour participer au programme XXL, rendez-vous annuel emblématique de la fondation. Skunkdog devient rapidement le premier modèle de Mohamed Said Chair, qui, à travers une acuité particulière qui ne veut cacher aucun détail, décide de dédier en hommage à son mentor une série de portraits hyperréalistes.

Né en 1989, cet artiste autodidacte

marocain vit et travaille à Tanger. Ce n'est qu'après quelques années passées dans le monde de la finance, que Mohamed Said Chair va troquer son costume pour se consacrer à plein temps à l'exercice de sa passion. Puisant son inspiration dans l'art figuratif de l'un de ses maîtres à penser, Lucian Freud, Mohamed Said Chair peint à l'huile des portraits de ses modèles. L'artiste va alors utiliser les techniques académiques classiques afin d'interroger sur la culture de masse et l'aliénation moderne.

Né en 1968 à Marseille où il vit et travaille actuellement, SkunkDog est bercé dans la peinture depuis sa naissance, avec une passion que son père lui a transmise. Pourtant, SkunkDog débutera sa carrière d'artiste peintre tard car, avant de se lancer dans cette aventure, il passait la plupart de son temps à jouer de la musique avec son ami Robert Bilbil, photographe et fan de rock tout comme lui.

Entre Marseille et New York, SkunkDog adopte un nouveau style : le Punk Art, qui mélange l'art figuratif, l'art brut et le pop art. Il réalise alors des œuvres trash et colorées, dans lesquelles on perçoit toutes sortes d'émotions telles que l'amour, la violence, la générosité ou encore l'excès.



Le groupe OCP crée une filiale spécialisée dans la maintenance et la digitalisation industrielles

L'initiative innovante OCP-Maintenance Solutions (OCP-MS), spécialisée dans la maintenance et la digitalisation industrielle, détient désormais le statut de filiale à part entière du groupe OCP. «La création de cette nouvelle filiale s'inscrit en effet en droite ligne avec la stratégie OCP pour accélérer le développement de son écosystème industriel et promouvoir l'émergence d'entreprises spécialisées dans l'expertise de pointe et la digitalisation industrielle», indique l'Office dans un communiqué.

OCP Maintenance Solutions veut contribuer au développement de l'écosystème industriel marocain dans le domaine de l'expertise de pointe et de la digitalisation industrielle, en se spécialisant dans le développement de solutions hardware et software «Made In Morocco» et opère dans les interventions et expertises de pointe en maintenance industrielle, fait savoir la même source. Pensée à la base en 2017 comme une «Business Unit», dans le cadre de l'initiative «Mouvement» du Groupe OCP, la nouvelle filiale s'active déjà depuis trois années au développement des solutions de pointe dans le secteur de la maintenance industrielle, précise l'OCP, notant qu'en 2020, en pleine crise sanitaire liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), OCP-MS a su rapidement s'adapter au contexte de crise pour assurer le fonctionnement normal des installations industrielles les plus lourdes, rapporte la MAP. Grâce aux solutions intelligentes mises en place par OCP-MS, la filiale développe un savoir-faire démontrant comment le digital permet la création de services à forte valeur ajoutée dans le domaine de la maintenance et contribue à l'amélioration de la performance et la durée de vie de l'outil de production.

Fruit d'efforts d'intelligence collective entre les collaborateurs OCP et ses partenaires, cette filiale dispose d'un pôle d'activité de formation appelé OCP-MS Academy qui fournit des certifications et des formations innovantes aux opérateurs.

Elle a aussi déjà noué plusieurs partenariats à l'international notamment avec Mobius Institute, leader mondial dans la formation et certification relative à l'amélioration de la fiabilité, aux technologies d'analyse de vibration et à la surveillance conditionnelle. A travers la signature de ce partenariat, OCP-MS devient le premier centre certificateur de formation et d'examen Mobius au Maroc avec un champ d'action étendu au continent africain. Le Groupe OCP a lancé il y a quelques années un vaste programme de transformation digitale, visant aussi bien l'excellence opérationnelle que le développement de services à forte valeur ajoutée. OCP-MS cristallise cette vision de voir émerger des champions nationaux pour professionnaliser les pratiques de maintenance industrielle et réussir la transformation digitale des entreprises locales.

Les économies en grande dépression et sous perfusion nécessitent un remède de cheval



En cette période cruciale, marquée par une crise économique et sanitaire induite par la pandémie de coronavirus, la relance économique reste un sujet d'actualité pour le Centre marocain de conjoncture (CMC).

Dans sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » (n° 328), le CMC y consacre ainsi un spécial à « La crise sanitaire : Quel plan de relance économique ? » Avec comme principaux axes : « La Rentrée économique au niveau international : coronavirus : vivre avec l'incertitude » ; « Fonds stratégique d'investissement : un appui décisif au programme de relance » ; « Classement du Maroc dans le doing business : Maintenir le cap » ; « Sauvegarde du climat des affaires : simplification des procédures et dématérialisation » ; « Consolidation du rôle économique de la région : quelle contribution par l'investissement ? » et « Dette et déficit : Le remède ».

Comme l'a relevé d'emblée l'observatoire privé dans le premier axe, la production mondiale s'est effondrée au premier semestre de 2020 avant de se redresser rapidement à la suite de l'assouplissement des mesures de confinement et du redémarrage de l'activité.

L'institution, spécialisée dans l'analyse et le suivi de la conjoncture, la prévision et l'évaluation d'impact a toutefois souligné un léger essoufflement de la reprise mondiale pendant la saison estivale prédisant en outre une diminution du PIB mondial de 4,5% au cours de cette année et un redressement de 5% en 2021. Qu'à cela ne tienne, les économistes du Centre ont cependant noté que ces perspectives demeurent entourées d'une incertitude considérable.

Par ailleurs, alors que les plans de relance vont être au cœur de la préparation des budgets publics pour

2021, le CMC a estimé que « la poursuite souhaitée d'une politique budgétaire expansionniste ne devrait cependant pas empêcher d'apporter les ajustements nécessaires pour limiter les coûts durables de la crise et favoriser le redéploiement nécessaire des ressources vers les secteurs en expansion ». Dans le second axe, « Fonds stratégique d'investissement : Un appui décisif au programme de relance », le CMC a rappelé dans un communiqué que le Maroc s'est engagé pour l'après-pandémie à lancer un important programme de relance économique d'une enveloppe financière de 120 milliards de DH.

Ce programme, dont le financement sera en partie assuré par le Fonds stratégique d'investissement créé à l'occasion sous forme d'un compte d'affectation spécial, vise en particulier le soutien au système de production et l'accompagnement des grands projets dans différents secteurs d'activité.

« La particularité de ce fonds réside dans la possibilité de mobiliser

des financements auprès des institutionnels et du secteur privé et son succès dépendra de sa capacité à attirer un nombre important d'investisseurs dans les grands projets structurants », a-t-on précisé de même source.

S'agissant du classement du Maroc dans le doing business, s'il salue les efforts réalisés ces dernières années en matière de facilitation des affaires, le CMC fait un constat dans ce spécial : « Les entreprises marocaines continuent de faire face à des obstacles qui les empêchent de se développer à la fois sur le marché domestique et à l'exportation ».

Les économistes du CMC soutiennent que la levée de ces barrières est nécessaire si le Maroc veut se mettre au rang des 50 premières économies du monde et estiment que plus que 3 points le séparent de cet objectif. Ainsi que l'a relevé le CMC, « ce but peut être atteint si la dynamique actuelle des réformes ne faiblit pas et si, par ailleurs, la levée des contraintes liées aux questions juridiques, celles de l'accès au financement surtout des petites et moyennes entreprises, et à la réduction de l'informalité sont résolues au cours des deux prochaines années ».

A noter que d'autres axes prioritaires font l'objet de réformes, en particulier l'adaptation du code du travail, des centres régionaux d'investissement et la mise en place d'un système d'encouragement des innovations.

Quant à la sauvegarde du climat des affaires, il apparaît que la préoccupation relative à cette problématique, qui a été jusqu'ici focalisée sur les mécanismes permettant d'assurer la confiance des investisseurs, se double désormais (pandémie Covid 19 oblige) d'un tourment additionnel consistant à trouver les moyens de sauver le soldat «entreprise», forte-

ment mutilé par la crise.

Cela dit, tant les incertitudes brouillent toute visibilité des perspectives de relance et de repositionnement des différents pays dans ce challenge, le CMC est persuadé que « l'objectif, établi par le Royaume, d'accéder, en 2021, au Top 50 du classement Doing business peut-être compromis ».

Par ailleurs, « l'aspiration à vouloir assurer une reprise économique vertueuse repose, dans sa légitimité, sur la capitalisation des acquis, s'agissant particulièrement de la simplification et de la dématérialisation des procédures administratives, dans une généralisation des échanges de données informatiques (EDI) et une validation du nouveau calendrier législatif et réglementaire », a soutenu le Centre. Evoquant le rôle économique de la région, le CMC note que le Maroc ne cesse de multiplier les tentatives de réunir les conditions d'une croissance économique durable, dans laquelle l'investissement serait le principal catalyseur.

Ainsi, il a indiqué que « le rythme des efforts est supposé être cadencé selon deux types d'offres : sectorielle, ayant pour soubassement une diversification du tissu économique ; et territoriale, fondée sur l'objectif de soutenir l'émergence de nouveaux pôles économiques régionaux », estimant que ce dernier volet doit bénéficier d'incitations diverses pour favoriser, notamment, l'investissement industriel, par l'aménagement d'au moins une zone en région et la facilitation de l'accès au financier.

En conclusion, le Centre préconise un remède de cheval pour les économies en grande dépression et sous perfusion « non pas pour atteindre le rétablissement définitif mais juste pour une simple remise sur pieds », a-t-il expliqué.

Alain Bouithy



L'objectif n'est pas d'atteindre le rétablissement définitif mais de permettre une simple remise sur pieds, selon le CMC

Le taux de pénétration des cigarettes de contrebande sur le marché national s'élève à 1,37% en 2020

Le taux de pénétration des cigarettes de contrebande sur le marché national au titre de l'année 2020 est de 1,37%, contre 5,23% en 2019, indique l'Administration des Douanes et des impôts indirects (ADII).

Selon les résultats de la 7ème étude de prévalence des cigarettes de contrebande en 2020, le taux de pénétration des cigarettes de contrebande sur le marché national pour l'année 2020 est de 1,37%, contre 5,23% en 2019 et 3,73% en 2018, fait savoir l'ADII dans un communiqué à l'issue de la réunion de travail de la Commission nationale de lutte contre la contrebande de cigarettes, tenue vendredi.

“Ce résultat remarquable et sans précédent depuis la première étude menée en 2014 est le fruit des efforts consentis par l'Administration des Douanes, la Gendarmerie Royale, la Police

ainsi que les opérateurs économiques concernés, dans le but de lutter contre la contrebande de cigarettes et de réprimer tout agissement frauduleux en la matière”, souligne la même source.

Lors de cette réunion de travail, la discussion a porté sur l'évolution de la contrebande de cigarettes et les mesures conjointes à maintenir pour contrecarrer ce fléau et ses effets néfastes sur la santé du consommateur ainsi que sur l'économie nationale.

Ont participé à cette rencontre, en sus des représentants de l'ADII, des représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice, de la Présidence du Ministère public, de la Direction générale de la sûreté nationale, de la Gendarmerie Royale et des opérateurs économiques.

Baisse de la charge de compensation du gaz butane et du sucre

La charge de la subvention du gaz butane et du sucre relative aux huit premiers mois de 2020 s'élève à 8,3 milliards de dirhams contre 9,08 MMDH lors de la même période de l'année dernière, ressort-il du dernier bulletin d'information de la Caisse de compensation.

Dans le détail, la charge de la subvention du gaz butane s'est élevée à fin août 2020 à 6,11 MMDH contre 6,72 MMDH à la même date de l'année 2019, soit une diminution de 9%, indique la même source qui impute cette baisse essentiellement au repli des cours du gaz butane, et par conséquent, à la baisse de la subvention unitaire de 15% au cours de cette période.

L'évolution de la charge de compensation du sucre, aussi bien en quantités qu'en valeur, relative aux huit premiers mois de l'année

2020, a connu aussi une diminution de 7% comparée à la même période de l'année 2019, relève la même source, notant que celle-ci s'est élevée à 2,20 MMDH pour la période allant du mois de janvier à août de l'année 2020 contre 2,36 MMDH pour la même période en 2019.

En outre, la Caisse de compensation souligne que le paiement des encours des dossiers de subvention des produits gaz butane et sucre, arrêté à fin septembre 2020, a atteint 6,39 MMDH, dont plus de 4,99 MMDH pour le gaz butane et 1,4 MMDH pour le sucre. Les encours des dossiers de subventions au titre du gaz butane et du sucre, arrêtés à la même période, s'élèvent à 5,15 MMDH dont 3,45 MMDH pour le gaz butane et près de 1,7 MMDH pour le sucre.

Les opérateurs économiques gardent espoir pour 2021

Après quelques mois de dire adieu à une année marquée par une crise asphyxiante, les opérateurs économiques se projettent d'ores et déjà sur 2021 et tablent sur des perspectives prometteuses à même d'amorcer une relance durable et solide.

Ce regain d'espoir se confirme davantage avec les projections des différents établissements nationaux et internationaux qui laissent présager un rebond significatif à tous les niveaux. Encore faut-il garder les pieds sur terre et poursuivre les efforts visant à sortir le plus tôt possible de la crise sanitaire ac-

tuelle liée à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

D'ailleurs, le rapport préalable au budget, publié vendredi dernier par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration dans le cadre de la préparation du projet de loi de Finances (PLF-2021), a indiqué clairement que les perspectives économiques pour l'année prochaine tiennent compte de la mise en œuvre du plan de relance post-coronavirus en vue de limiter les effets négatifs de cette crise sur le tissu économique et d'apporter le soutien nécessaire à la demande.

Ces perspectives, qui prennent aussi en considération des facteurs extra-économiques comme la maîtrise du Covid-19, la réouverture des frontières à partir du 1er trimestre de l'année prochaine, prévoient une croissance économique nationale de 4,8% en 2021, portée par la valeur ajoutée agricole (+11%) avec l'hypothèse d'une production céréalière de 70 millions de quintaux (Mqx), ainsi que par celle non agricole (+3,8%), rapporte la MAP.

Ces prévisions sont en ligne avec celles avancées par Bank Al-Maghrib (BAM) lors de son Conseil tenu en septembre dernier. En effet, la banque centrale table sur un rebond de 4,7% de l'économie nationale, reflétant une augmentation de 12,6% de la VA agricole, sous l'hypothèse d'une ré-

colte céréalière de 75 Mqx et une amélioration de 3,7% de celle non agricole.

Parallèlement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), qui a révisé jeudi dernier à la baisse ses prévisions économiques, s'attend à une croissance d'environ 3,5% en 2021 au Maroc.

“Dans une période marquée d'une très grande incertitude, je pense que ce qui va faire la différence entre les pays, particulièrement ceux du monde arabe, est le niveau d'implication et de mise en œuvre de réformes capables de soutenir le pays et d'en augmenter sa résilience face aux chocs”, a, dans ce sens, souligné Bassem Kamar, économiste principal de la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen à la BERD.

Il a souligné que le Maroc est particulièrement mieux positionné que d'autres pays en matière de stabilité économique. “C'est une économie qui est stable et avance avec l'assainissement de l'activité économique et de la gestion macroéconomique avec le temps”.

Cependant, M. Kamar a fait remarquer que “la situation de l'agriculture et la sécheresse survenue pendant la période de semence, n'ont pas aidé l'économie et du coup on s'attend à une contraction de 5% en 2020”.

Par ailleurs, le commerce extérieur, secteur névralgique pour



toute économie de marché ouverte sur le reste du monde, devrait connaître un véritable bouleversement durant la période post-coronavirus, ce qui permettra notamment au Maroc de consolider davantage sa position dans les chaînes de valeurs continentales et mondiales. Sur ce volet, le rapport préalable au budget prévoit une augmentation de 12,6% de la demande étrangère adressée au Maroc en 2021, après un repli de 22,4% cette année.

Pour sa part, BAM s'attend à une hausse des exportations de 22,4% en 2021, à la faveur de l'accroissement de la production de l'usine PSA de Kénitra, ainsi que des importations de 17%, suite à une reprise des acquisitions de biens d'équipement et à un allourdissement de la facture énergé-

tique. Toujours en lien avec le reste du monde, les recettes de voyage devraient plus que doubler, mais se maintiendraient à un niveau largement inférieur à celui de 2019, alors que les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE) progresseraient de 2,4%, estime la Banque centrale, ajoutant que les entrées des investissements directs étrangers (IDE) devraient revenir au niveau moyen observé avant la crise (l'équivalent de 3,2% du PIB).

Bien que ces chiffres demeurent des estimations qui peuvent faire l'objet d'une révision à la baisse comme à la hausse, l'optimisme et le regain de confiance des ménages et des entreprises s'avèrent fondamentaux pour réussir le pari d'une relance tant attendue après des mois de souffrance.



Les projections des différents établissements nationaux et internationaux laissent présager un rebond significatif à tous les niveaux

La CNOPS enregistre un résultat global positif en 2019

La Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) a enregistré en 2019 un résultat global positif de 62,4 millions de dirhams (MDH), après deux années de déficit, à savoir -22,6 MDH en 2017 et -2,8 MDH l'année suivante, grâce aux mesures de maîtrise médicalisée des dépenses de soins et à la revalorisation des salaires intervenues en 2019 dans le cadre du dialogue social.

“Ce résultat positif consolide la situation financière saine de la CNOPS qui lui permet d'honorer actuellement ses engagements envers les assurés et les producteurs de soins”, explique un communiqué de la CNOPS, précisant que les excédents cumulés du régime AMO du secteur public s'élèvent à sept milliards et 534 millions de DH à fin 2019,

sans tenir compte de la réserve de sécurité (1,228 milliard de DH) destinée à faire face aux insuffisances temporaires et imprévues de liquidités, rapporte la MAP.

Cette situation financière saine reste conjoncturelle et appelle à la prudence vu que le résultat technique en 2019 était négatif, soit -180 MDH et vu la persistance de facteurs qui en menacent la pérennité notamment, la stagnation des cotisations et leur plafonnement, le vieillissement accéléré de la population assurée, l'accroissement des personnes porteuses d'affection de longue durée et de leurs dépenses, les prix exorbitants de plusieurs postes comme le médicament (30% des dépenses) et les analyses biologiques.

En 2020, la CNOPS a enregistré une lé-

gère de baisse de 185 MDH en matière de couverture des dépenses de soins de santé par rapport à l'année 2019, en raison de la pandémie du Covid-19 et des mesures de confinement adoptées depuis mars 2020. “La Caisse a payé, du 1er janvier au 30 septembre 2020, un montant de 3.271 millions de dirhams (MDH) pour couvrir les dépenses de soins de santé, contre 3.456 MDH durant la même période en 2019, soit une légère baisse de 185 MDH”, relève le communiqué.

Les remboursements des assurés au titre de l'assurance maladie obligatoire du secteur public ont totalisé, du premier janvier à fin septembre 2020, un montant de 1.706 MDH, contre 1.970 MDH en 2019. Plus de 2,6 millions de dossiers de maladie ont été

liquidés par les mutuelles bénéficiaires de la délégation de gestion pour gérer les soins ambulatoires durant les neuf premiers mois de l'année 2020. “La CNOPS qui en 2020 liquidé 285.760 dossiers, a payé directement aux producteurs de soins dans le cadre du tiers payant 1.565 MDH du 1er janvier au 30 septembre 2020, contre 1.486 MDH durant la même période de l'année 2019”, selon la même source.

Ainsi, le secteur privé a engrangé 1.351 MDH (86%), alors que le reste des paiements en tiers payant a été partagé entre le secteur de soins et d'hospitalisation public (127 MDH, soit 8%), les œuvres sociales des mutuelles (65 MDH, soit 4%) et la prise en charge des soins à l'étranger maintenue à 1% avec seulement 20 MDH de dépenses.

Jannick Sinner à toute vitesse à Roland-Garros

Portrait



A 19 ans, Jannick Sinner, qui a donné du fil à retordre à Rafael Nadal en quarts de finale de Roland-Garros mardi, n'a pas perdu son temps en délaissant les pistes de ski pour les courts de tennis il y a six ans.

Il y a moins de trois ans pourtant, le longiligne Italien (1,88 m pour 76 kg) à la tignasse rousse n'était même pas classé. Ce n'est qu'en février 2018, à la faveur de ses premiers tournois sur les circuits ITF puis Challenger, les divisions inférieures du tennis professionnel, qu'il apparaît pour la première fois au classement ATP.

A ce moment-là, Sinner ne s'est mis sérieusement au tennis que depuis quatre ans.

Avant, entre huit et douze ans, c'est sur une paire de skis qu'il faisait partie des meilleurs espoirs italiens. Rien de plus normal pour un enfant des Dolomites, né à quelques kilomètres de la frontière autrichienne, dans la station de sports d'hiver de San Candido, dans le Sud-Tyrol.

Sinner joue déjà au tennis à cette époque, après que son père lui a of-

fert sa première raquette à trois ans à peine, mais il ne pratique que deux fois par semaine.

Le virage arrive à treize ans, quand il décide de quitter ses montagnes natales pour rejoindre l'académie de Riccardo Piatti, formateur reconnu du tennis italien, qui a aussi travaillé avec Ivan Ljubicic et Novak Djokovic, sur la côte ligure, à Bordighera, cette fois à deux pas de la frontière française.

Le ski, "c'était dangereux. Une mauvaise chute peut hypothéquer une saison entière, explique-t-il dans une interview accordée au tournoi parisien. Le tennis, vous pouvez y jouer toute l'année".

Mais "le plus important, c'est qu'au tennis, vous voyez votre adversaire. Vous pouvez voir qui vous affrontez. Vous savez si vous êtes devant au score, ou derrière, si vous allez devoir changer quelque chose ou pas, développe Sinner. En ski, vous descendez tout seul et vous ne savez pas si vous êtes plus rapide ou plus lent que les autres, vous ne voyez que des portes rouges et bleues, et vous faites des virages en espérant ne

pas tomber."

Avec son parcours atypique, Sinner n'a disputé aucun Grand Chelem en juniors, traditionnelle antichambre du tennis professionnel.

Mais son goût pour le face-à-face s'est traduit par une progression éclair au classement ATP.

En 2019, dès sa première saison quasi-complète sur le circuit ATP, il grimpe de plus de 470 places: classé au-delà du 550e rang mondial en début d'année, il la termine dans le top 80 (78e) - ce qui en fait le plus jeune aussi haut en fin d'année depuis Nadal en 2003 (17 ans, 47e) - après son sacre au Masters NextGen, qui réunit les meilleurs joueurs de moins de 21 ans. Un an plus tôt, il n'y était qu'en spectateur!

En 2020, il s'invite donc jusqu'en quarts de finale dès son quatrième Grand Chelem. Et même dès son premier Roland-Garros, une première depuis Nadal en 2005. Le tout en s'offrant deux top 20, David Goffin (13e) au premier tour et Alexander Zverev (7e) en huitièmes de finale.

Ses atouts ? Sa frappe fluide, en

coup droit comme en revers.

"Parfois c'est comme s'il faisait un autre sport. La balle part tellement vite de sa raquette. Il est encore fin, pas tellement costaud. Mais sa balle va vraiment, vraiment vite", décrit son compatriote Paolo Lorenzi, selon des propos rapportés par l'ATP.

Il y a aussi sa capacité à garder la tête froide, comme l'énonce sa biographie ATP: "Sa meilleure qualité est de rester calme".

"Parfois je suis nerveux, comme d'autres joueurs. Mais j'essaie de rester calme, ce que je réussis la plupart du temps. Mon caractère, c'est d'être assez calme sur le court", confirme Sinner.

"Même si je suis très content intérieurement, je ne le montre pas beaucoup, complétait-il après son accession aux quarts de finale. Il y a encore beaucoup de travail, physiquement, techniquement, sur tout. C'est un long chemin.

"De sa décision d'adopter le tennis à la place du ski, "je crois que c'était le bon choix", dit-il avec la même retenue. On ne peut que lui donner raison.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

DIRECTION DES ROUTES **CAISSE POUR LE FINANCEMENT**
ROUTIER

DPETLE DE KHEMISSSET

TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT ET DE RENFORCEMENT DE LA RR 407
DU PK 84+186 AU PK 118+181 – PROVINCE DE KHEMISSSET.

AVIS RECTIFICATIF
DE L'APPEL D'OFFRES N° KH/01/2020/CFR

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert n° KH/01/2020/CFR relatif aux « Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 407 du PK 84+186 au PK 118+181 - Province de Khémisset » dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 27/10/2020 à 10h00 a subi une rectification au niveau du règlement de consultation, pour l'article 8 concernant la visite des lieux qui sera prévu le 16/10/2020 à 10h00 au lieu du 17/10/2020 à 10h00 au siège de la DPETLE de Khémisset, et l'article 10 qui porte sur la qualification exigée : il s'agit de B.1, B.3, B.5 et B.6 au lieu de B.2, B.3, B.5 et B.6.

Le reste sans changement.

Le RC rectifié est téléchargeable du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

N° 7997/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE GURCIF
CERCLE DE GUERCIF
CAIDAT D'ASSABBAB
COMMUNE D' ASSABBAB

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Le président de la commune d'Assabbab porte a la connaissance des fonctionnaires relevant de cette commune que des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 pour l'avancement au grade d'adjoint administratif 2^o grade échelle 7 et au grade d'adjoint technique 2^o grade échelle 7 seront organisé selon le tableau suivant:

GRADE	NOMBRE DE POSTE	PRESCRIPTION	DERNIER DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS	DATE DE L'EXAMEN
Adjoint administratif 2 ^o grade échelle 7	01	six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 3 ^o grade échelle 6 au 31.10.2020	20.11.2020	24.11.2020
Adjoint technique 2 ^o grade échelle 7	01	six ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3 ^o grade échelle 6 au 31.10.2020	20.11.2020	24.11.2020

Note : les demandes de candidature doivent être déposées au service du personnel au délai suscitée.

Toute demande hors délai sera annulée.

N° 7998/PA

إعلان
عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

ينهي رئيس جماعة فجيح إلى علم جميع الموظفين المنتسبين إلى ميزانية الجماعة والمستوفين للشروط النظامية أنه تقرر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020، على الساعة التاسعة صباحاً بمقر الجماعة وذلك وفقاً للبرمجة التالية :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتباري بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات	شروط ولوج الامتحان
متصرف مساعد	متصرف لوزارة الداخلية	01	2020/10/26	2020/10/23	التوفر على الأقل عند تاريخ إجراء الامتحان على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي.

هذا، ويجب أن تودع طلبات المشاركة، بمكتب الموارد البشرية بالجماعة قبل آخر أجل لإيداع الترشيحات.

N° 7995/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم صفرو
جماعة دار الحمراء

إعلان
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية لهيئتي المحررين و المساعدين الإداريين

ينهي رئيس مجلس جماعة دار الحمراء، إلى علم المحررين من الدرجة الثالثة و المساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة التابعين للجماعة و المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى حدود 26 أكتوبر 2020، أنه تقرر تنظيم امتحان الكفاءة المهنية للترقي إلى درجتى محرر من الدرجة الثانية و مساعد تقني من الدرجة الثانية، وذلك يوم 26 أكتوبر 2020 على الساعة العاشرة صباحاً بمقر الجماعة طبقاً لمتشوري السيد وزير الداخلية رقم 50 بتاريخ 19 سبتمبر 2012 و رقم D 2665 بتاريخ 27 جينبر 2018 و وفقاً لقرار السيد رئيس الجماعة رقم 15 بتاريخ 05 أكتوبر 2020.

1 - حدد عدد المناصب المتباري من أجلها بالنسبة لكل درجة من الدرجتين في منصب واحد .
2 - يشتمل الامتحان بالنسبة لكل درجة على حدا على الاختبارات التالية :

أ - الاختبارات الكتابية :

الاختبار	المدة	المعامل	
		محرر من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثانية
* اختبار كتابي عام يتعلق بالقطاع المعني (أو بمجال التنبير العمومي بالنسبة لدرجة محرر من الدرجة الثانية)	03 ساعات (محرر) ساعتين (مساعد تقني)	03	02
* اختبار كتابي خاص يتعلق بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. (ويمكن صياغة الاختبار بالنسبة لدرجة محرر من الدرجة الثانية في شكل تحليل موضوع أو اجابة عن أسئلة أو دراسة ملف أو التطبيق على نص)	03 ساعات	04	03

ب - الاختبار الشفوي :

الاختبار	المدة	المعامل	
		محرر من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الثانية
* اختبار شفوي مناقشة المواضيع الكتابية عند الاقتضاء و مواضع أخرى تهم مهام و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها. و يمكن عند الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي بالنسبة للمساعد التقنيين.	ما بين 15 و 30 دقيقة	04	03

لذا يتعين على الراغبين في المشاركة في هذا الامتحان إيداع طلبات ترشيحهم بمصلحة تدبير الموارد البشرية التابعة للجماعة قبل تاريخ 23 أكتوبر 2020 .

N° 7996/PA

«NOUR IMRANE» SARL.A.U

I- Aux termes d'une décision de l'associé unique datée du 10/09/2020 de la société «NOUR IMRANE» SARL.A.U, au capital de 100.000,00DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, GROUPE ATTAKADOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI, il a décidé ce qui suit:

1-La dissolution anticipée de la société

2- Le siège de liquidation est fixé à CASABLANCA, GROUPE ATTAKADOUM, GH2-17, 2ème ETAGE, SIDI BERNOUSSI.

3- La nomination de MR. ABDELJALIL NAJMA en tant que liquidateur de la société.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 06/10/2020 sous le N°748661

LE LIQUIDATEUR
N° 8001/PA

Société STRICT S.A.R.L./AU Liquidation

Aux termes d'un acte PV en date du 04/09/2020 l'associé unique de la STE STRICT au capital de dix mille (10.000,00) dh et dont le siège : 51 BD ARMEE DE LIBERATION OUJDA L'associé unique de la STE STRICT décide :

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation.

-Examen et approbation du compte de liquidation

-Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;

-Constatation de la clôture de la liquidation et la radiation totale du registre commerce.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce d'Oujda le 01/10/2020 sous le N° 2181

N° 8002/PA

SACTIMAR SARL

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/02/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL :

* Dénomination : SACTIMAR SARL

* Objet :

- Entrepreneur de travaux divers de construction et tout corps d'Etat

- Import et export sous toutes ses formes

*Siège Social : 61 AV LALLA YACOUT ANGLE MUSTAPHA EL MAANI 1 ER ETAGE N°56 CENTRE RIAD -CASA-BLANCA-

*Durée : 99 ans.

*Capital : il est fixé à 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dhs chacune .

*Gérance : la société est gérée par MME KHADIJA OUKAD pour une durée illimitée.

*Associés : MME KHADIJA OUKAD : 400 Parts numérotées de 1 à 400

MR IMAD CHAHID : 200 Parts numérotées de 401 à 600

MR HAMZA CHAHID : 200 Parts numérotées de 601 à 800

MR MAROUANE CHAHID : 200 Parts numérotées de 801 à 1000

*Année Sociale : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

*Immatriculation au registre de commerce a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 27/02/2020 sous le numéro 458343.

N° 8003/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 02/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU :

Dénomination : « LB-LINE BATIMENTS » SARL.A.U.

Objet : NEGOCIANT ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1.

Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :

Mme : LAYLA BENRAHMOUN: 100.000.00 DHS

Soit un total de : 100.000.00 DHS

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme : LAYLA BENRAHMOUN, gérante pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 474573.

N° 8004/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N° : 12/2020/CA

Le 30/10/2020 à 09h00 du matin, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour : études et la conception de projet architecturale et le suivi d'achèvement des travaux de création du lycée collégial Zagmouzen à la CT Zagmouzen, relevant de la Direction Provinciale de Taroudant.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Bureau des Marchés relevant de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à TAROUDANT, ou téléchargé du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5833 333.33 DH (HT) (Cinq Million Huit Cent Trente Trois Mille

Trois Cent Trente Trois Dirhams Trente Trois Centimes).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de la consultation architecturale du projet en question.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

Une visite des lieux est prévue au site du projet dans les conditions de l'article 4 du règlement de la consultation, rendez-vous le 20/10/2020 à 10h00 au siège de La Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation Souss Massa à Taroudant. La présence des architectes est obligatoire.

N° 8005/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 46/2020/INV.

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 44/2020/INV.

Le 30/10/2020 à 14 heures 00 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs sur offres de prix N° : 44/2020/INV, pour études techniques et le suivi des d'achèvement des travaux de création du lycée collégial Zagmouzen à la CT Zagmouzen, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de 5833 333.33 DH (HT) (Cinq Million Huit Cent Trente Trois Mille

trois cent trente trois dirhams Trente trois centimes).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des architectes doivent être conformes aux dispositions de l'article 120 Décret n° 2-12-349 du 8 jomada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les dossiers des architectes sont soit :

- déposés, contre récépissé, auprès du bureau des Marchés, service des Affaires Administratives et Financière relevant de la de la direction provinciale de TAROUDANT.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 110000,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité (Bâtiment) D14, D15, D16.

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés

de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 8006/PA

de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 45/2020/INV.

Le 30/10/2020 à 14h30 min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation - région Souss Massa à TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 45/2020/INV, pour Le contrôle technique des études et le suivi d'achèvement des travaux de création du lycée collégial Zagmouzen à la CT Zagmouzen, relevant de la direction provinciale de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 110000,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

• Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8007/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION SOUSS MASSA
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 46/2020/INV.

Le 30/10/2020 à 15h00min, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 46/2020/INV, pour la réception des fonds de feuilles et le contrôle de qualité des matériaux d'achèvement des travaux de création du lycée collégial Zagmouzen à la CT Zagmouzen, relevant de la direction provinciale de taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 110000,00Dhs (TTC Toute Taxe Comprise). (Cent Dix Mille Dirhams Toute Taxe Comprise).

La caution provisoire : 2 000,00Dhs (Deux Mille Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité	CO.1	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8000/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE TAOUNATE
CERCLE DE TISSA
CAIDAT OULAD ALIANE
COMMUNE SIDI
M'HAMED BEN LAHCEN
Avis d'appel d'offres
ouvert n°: 01 / 2020
(séance public)

Le Jeudi 05 Novembre 2020 à 10 heure, il sera procédé au siège de la commune Sidi M'hamed Ben Lahcen à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Travaux D'ouverture Et D'aménagement Des Pistes En Matériaux Tout Venant Pour Couche De Déglaisement Aux Différents Douars : LAGHNADRA, BOUCHAMATE et BOUZIDATE A La Commune Sidi M'hamed Ben Lahcen, Province de Taounate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la commune Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.ma Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante Mille dirhams (40 000,00Dhs) L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixe a la somme de : Un Million Quatre Vingt Dix Neuf Mille Trois Cent Quatre Vingt Six dirhams, 00 Centimes (1 099 386,00 dhs, TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conforme aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 jourada1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune Sidi M'hamed Ben Lahcen.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévu par l'article 06 du règlement de consultation

N° 8010/PA

ROYAUME DU MAROC
PROVINCE
DE OUEZZANE
CERCLE OUEZZANE
CAIDAT
DE SIDI REDOUANE
C / SIDI REDOUANE
Avis d'appel d'offre ouvert
N°05/2020

Le Président de la Commune rurale de Sidi Redouane porte à la connaissance du public qu'il sera procédé dans la salle de réunion le :30/10/2020à10h00du matin au siège commune sidi redouane. L'affermage des deux souks hebdomadaire (Seb Sidi Redouane) et (LarbaaZouakine), par avis d'appel d'offre ouvert , pour une durée d'une année à partir du 01/01/2021 au

31/12/2021.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré à la régie de recette ,ilpeut également télécharger à partir du portail des marchés du publics. WWW.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 Dhs(vingt cinq Mille Dhs) Pour la location du deux souks hebdomadaires . Estimation du cout de location de deux souks hebdomadaires est fixé à la somme de : 600.000,00 dirhams(six cent mille dirhams) .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29et 31 du décret N° 02.12.349 du 8 jourada1 er 1434 (20mars 2013) relatif au marché public .

Les concurrents peuvent - Soit envoyés leurs courriers recommandés avec accusé de réception du bureau précité .

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la régie de recette .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début la séance et avant l'ouverture des plies .

- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marcherpublics.gov.ma .

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article n°4 du règlement de consultation .
Précité à savoir :

a- Dossier administratif comprenant :

- 1- La déclaration sur l'honneur article 26
- 2- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixé à la somme de 25.000,00(vingt cinq mille Dhs) .
- 3- En cas de groupement une copie l'égalisé de la convention de la constitution du groupement conformément à l'article 157 du décret précité
- 4- Là ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent s'il s'agit d'un représentant , il doit présenter :
- Une copie conforme de la procuration l'égalisé lorsqu'il s'agit

Au nom d'une personne physique .

- Un extrait des statuts de la société et /ou le procès verbal compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société, lorsqu'il s'agit au nom d'une personne morale .
- L'acte par lequel la personne habilité délégué son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant..
- 5- Une attestation ou sa copie conforme à l'originale délivrée depuis mois d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière
- 6- Une attestation ou sa copie conforme à l'originale délivrée depuis moins d'Un An par CNSS .
- 7- Certificat d'inscription au

registre de commerce.

- b- Dossier Technique : ce dossier doit comprendre :
1- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent ,
C- Dossier additif : ce dossier doit comprendre
- Cahier de charge dument signé et certifié .
- Engagement pour préserver la propriété de deux souks.
- Règlement de consultation .
- Copie conforme de la carte d'identité nationale .
D- Dossier financier : ce dossier doit comprendre
1 - Acte d'engagement légalisé conformément à l'article27 du décret N°02.12.349 du 8 jourada 1 er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés public

N° 8011/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA -AHL GHABA
CAIDAT AHL GHABA
COMMUNE EL MARBOUH

AVIS DE CONCOURS

Le Président De La Commune EL MARBOUH Annonce Qu'un Concours D'aptitude Professionnelle Pour Accéder Aux Grades Redacteur3eme grade- Ajoint Administratif 2ème Grade-Adjoint technique 2eme grade Aura Lieu 14. novembre 2020 A La CT EL MARBOUH, Ce Concours Est Ouvert Devant Les Fonctionnaires De La Commune, Ayant Un Grade De rédacteur administratif 4eme grade- Adjoint Administratif 3ème Grade-adjoint technique 3eme grade, Titulaire Et Disposant Du 06 Ans D'ancienneté Audit Grade Jusqu'au 31 DECEMBRE 2020, Le Nombre De Postes A Pourvoir Est Un Seul (01). Les Fonctionnaires De La Commune Ayant Les Condition Requises Précitées Sont Appels A Déposer Leurs Demandes De Candidature Auprès Du Service Du Personnel Avant 09 Novembre 2020 Dernier Délais D'acceptation Des Demandes.

Les Epreuve Du Concours Sont Comme Suit ;

-POUR LES REDACTEURS ADMINISTRATIFS 3EME GRADE-

Epreuve	Durée (Heure)	Coefficient
➤ Epreuve écrite: le respect de la zone concernée.	3	3
➤ Spécial épreuve écrite: les emplois ou des tâches pratiques par le personnel degré examinateur y appartenant ou sur le terrain des termes de référence du ministère concerné.	3	4
➤ Épreuve orale: La discussion a porté sur des sujets bibliques, le cas échéant, ainsi que les tâches et répartir le candidat et tester ses capacités à exercer les fonctions liées principalement examinateur sur eux.	Entre 15 et 30 min	4

-POUR LES ADJOINTS ADMINISTRATIFS 2EME GRADE-

Epreuve	Durée (Heure)	Coefficient
➤ Epreuve écrite: le respect de la zone concernée.	3	2
➤ Spécial épreuve écrite: les emplois ou des tâches pratiques par le personnel degré examinateur y appartenant ou sur le terrain des termes de référence du ministère concerné.	3	3
➤ Épreuve orale: La discussion a porté sur des sujets bibliques, le cas échéant, ainsi que les tâches et répartir le candidat et tester ses capacités à exercer les fonctions liées principalement examinateur sur eux.	Entre 15 et 30 min	3

--POUR LES ADJOINT TECHNIQUE 2EME GRADE--

Epreuve	Durée (Heure)	Coefficient
➤ Epreuve écrite: le respect de la zone concernée.	2	2
➤ Spécial épreuve écrite: les emplois ou des tâches pratiques par le personnel degré examinateur y appartenant ou sur le terrain des termes de référence du ministère concerné.	3	3
➤ Épreuve orale: La discussion a porté sur des sujets bibliques, le cas échéant, ainsi que les tâches et répartir le candidat et tester ses capacités à exercer les fonctions liées principalement examinateur sur eux.	Entre 15 et 30 min	3

N° 8008/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE GUELMIM
CERCLE DE BOUIZAKARNE
CAIDAT D'ADAY
COMMUNE D'AMTDI
BUREAU DE GESTION DES
RESSOURCES
HUMAINE ET DU
PATRIMOINE COMMUNAL

*- AVIS D'ORGANISATION D'EXAMEN
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU
TITRE DE L'ANNEE 2020 -*

La commune d'Amtidi organisera à son siège l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 2è grade échelle 7 au titre de l'année 2020 selon le calendrier ci-dessous.

Cet examen est ouvert aux fonctionnaires de ladite commune justifiant au moins six (6) ans d'ancienneté dans le grade initial (Adjoint Technique 3è grade) au 31-12-2020.

Grade Initial	Grade de reclassement	Nbre de postes	Date d'examen	Conditions d'examen
Adjoint Technique 3è grade	Adjoint Technique 2è grade	01	Mercredi 11 Novembre 2020	L'examen est ouvert aux fonctionnaires de la commune d'Amtidi justifiant 6 ans de services réels dans le grade initial (Adjoint Technique 3è grade) et ce jusqu'au 31/12/2020.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- Une demande adressée au président de la commune.
- Une photocopie de la CNI.
- Un extrait d'acte de naissance.
- Une copie de la décision de nomination au grade d'Adjoint Technique 3è grade.
- Une copie de la décision du dernier avancement d'échelon.

Il est demandé aux fonctionnaires de la commune d'Amtidi justifiant les conditions requises et qui souhaitent subir l'examen, de déposer leurs dossiers de candidature au Bureau chargé de la Gestion des Ressources Humaines à la commune au plus tard le : 03-11-2020

N° 8009/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL**

**D.B.M
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS**
N° : 54 /2020 /CAS/PAZ

Le 30 Octobre 2020 à 10 heures il sera procédé dans le bureau de monsieur le secrétaire général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : équipement de Dar Talib de Zouait Ahansal, PProvince Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : neuf mille dirhams, 00 Cts (9.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq Cent quatre-vingt-douze mille soixante-huit dirhams 00 Cts (592 068,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province au plus tard le : 29 octobre 2020 à 16 Heures 30 min

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8012/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL**

**D.B.M
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS**
N° :

55/2020/I.N.D.H/PAZ
Le 30 Octobre 2020 à 11 heures 00 mn il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Equipement des Dour Taliba de Sidi Boukhalef et Ait Majden, et Dour Talib de Sidi Yacoub et

Anzou, Province d'Azilal.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : quarante mille dirhams, 00 Cts (40.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million six cent quatre-vingt-treize mille six cent quatre-vingt-deux dirhams, 40 cts (1 693 682,40 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province au plus tard le 29 octobre 2020 à 16 Heures 30 minute.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8013/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL**

**D.B.M
AVIS D'APPELS
D'OFFRES OUVERTS**
N° :

56/2020/I.N.D.H/PAZ
Le 30 Octobre 2020 à 12 heures 00 mn il sera procédé dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Acquisition des équipements pour les personnes en situation d'handicap au niveau de la Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Chef de la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix mille dirhams, 00 Cts (10.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de : quatre cent quatre-vingt-deux mille quatre cent dirhams, 00 cts (482 400,00 dh)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Chef de la Division du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'Azilal ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Les échantillons et les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés à la Division du Budget et Marchés au Secrétariat Général de la Province au plus tard le 29 Octobre 2020 à 16 Heures 30 minute.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8014/PA

**Royaume du Maroc
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caidat Bni Yagrine
Commune de Toualet
Avis d'appel d'offres
ouvert**

en séance Publique
N° 06/2020

Le 03 Novembre 2020 à 10 heures il sera procédé en chef lieu de la commune de Toualet sis au centre de Tnine Toualet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'affermage du souk hebdomadaire de Tnine Toualet du 01 Novembre 2020 au 31 Décembre 2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Régie de la commune, et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 100000.00 dhs (cent mille dirhams).

L'estimation du présent Marché est fixé à la somme de 420000.00 dhs (quatre cent vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune de Toualet.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents

sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8015/PA

**Royaume du Maroc
Province de Settat
Cercle de Settat Janoubia
Caidat Bni Yagrine
Commune de Toualet
Avis d'appel d'offres
ouvert**

en séance Publique
N° 07/2020

Le 03 Novembre 2020 à 10 heures il sera procédé en chef lieu de la commune de Toualet sis au centre de Tnine Toualet à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour l'affermage de l'abattoir de Tnine Toualet du 01 Novembre 2020 au 31 Décembre 2021.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Régie de la commune, et peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20000.00 dhs (vingt mille dirhams).

L'estimation du présent Marché est fixé à la somme de 35000.00 dhs (trente cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la régie de la commune.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune rurale de Toualet.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8016/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

05/2020/FDR
Le 03 Novembre 2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Entretien de la voie d'accès au centre de Sidi Yahya ou Saad à la Commune de Sidi Yahya ou Saad - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-onze mille neuf cent vingt dirhams TTC (391.920,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 8017/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KHENIFRA
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT**

22/2020/INDH
Le 05 Novembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. Le Gouverneur de la Province de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux de construction de Dar El Oumouma au centre Moulay Bouazza-Province De Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent vingt-neuf mille neuf cent quarante dirhams TTC (629.940,00Dhs TTC)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents et la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux

marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014).

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8018/PA

**Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts**

**AVIS DE CONSULTATION
ARCHITECTURALE**
N° CA 02 /DRAO/2020

Le 02/11/2020 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'AVIS DE CONSULTATION ARCHITECTURALE relatif à l'Etudes architecturales et suivi des travaux de construction du Centre de Qualification Agricole de TADDARAT, Province de Guercif relevant de la direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental en lot unique.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUIDI Moustapha, Route AOUIJIN ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état www.marchéspublics.gov.ma

-le budget prévisionnel maximum hors taxe pour l'exécution des travaux à réaliser est de : douze million six cent dirhams (12 600 000.00 dirhams),

- le contenu, ainsi que la présentation des dossiers doivent être conformes aux dispositions des articles 100-101 et 102 du décret n 02-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
Soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.

Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014

Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de Consultation.

N° 8019/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Gestion des forages et des stations de pompage SP1 et SP3 de l'adduction Bouagba et de la station SP4 de l'adduction Loukkos d'AEP de la ville de Ouezzane.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°143DR9/C/SPN/1/2020

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gestion des forages et des stations de pompage SP1 et SP3 de l'adduction Bouagba et de la station SP4 de l'adduction Loukkos d'AEP de la ville de Ouezzane.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises telles que définies par l'article 1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève 419 916,00DHTTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 4200DH.

-Le dossier de consultation (RCDDP, RCDG, CCAE, CCT, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 04/11/2020 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 8021/PC

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2020/DGM/SEGMA
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 20/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau du service des marchés de la Direction générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°19/2020/DGM/SEGMA, relatif à la Maintenance matérielle et logicielle des équipements du Système de Diffusion d'Information relatives à la Navigation Aérienne « SADIS », « Préfecture d'arrondissements Hay Hassani »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service des Marchés de la Direction générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams TTC (10 000,00 DHS).
-L'estimation les coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante mille dirhams (150 000,00) TTC

N° 8022/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2020/DGM/SEGMA
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 24/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°23/2020/DGM/SEGMA, relatif à la fourniture des pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication DEGREANE

Lot n°1 : fourniture de pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication DEGREANE
Lot n°2 : fourniture de pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication VAISALA
Lot n°3 : fourniture de pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication MICROSTEP
Lot n°4 : fourniture de pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication CIMEL
Lot n°5 : fourniture de pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication DIVERSE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani):
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service des Marchés de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Direction générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08Kaada 1435 (04Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8022/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/2020/DGM/SEGMA
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale

Le 24/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°23/2020/DGM/SEGMA, relatif à la fourniture des pièces de rechange pour la maintenance des équipements de fabrication DIVERSE (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani):
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux du Service des Marchés de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être télécharger à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- Lot n°1 : 20 000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).
- Lot n°2 : 22 000,00 dhs (Vingt Deux mille dirhams).
- Lot n°3 : 5 000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams).
- Lot n°4 : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams).
- Lot n°5 : 20.000,00 dhs (Vingt mille dirhams).
-L'estimation les coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Lot n°1 : 744 600,00 dhs TTC (Sept Cent Quarante Quatre Mille Six Cent Dirhams TTC).
- Lot n°2 : 955 200,00 dhs TTC (Neuf Cent Cinquante Cinq Mille Deux Cent Dirhams TTC)
- Lot n°3 : 106 800,00 dhsTTC (Cent Six Mille Huit Cent Dirhams TTC).
- Lot n°4 : 480 600,00 dhs (Quatre Cent Quatre Vingt Mille Six Cent Dirhams).
- Lot n°5 : 712 200,00 dhs (Sept Cent Douze mille Deux Cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

N° 8023/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2020/DGM/SEGMA
Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres N° 17/2020/DGM/SEGMA relatif à L'Achat de fournitures informatiques pour les services centraux de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
A été reporté comme suit :
La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres sera le 03/11/2020 à 12 heures au lieu du 22/10/2020 à 10h00

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2020/DGM/SEGMA
Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres N° 17/2020/DGM/SEGMA relatif à L'Achat de fournitures informatiques pour les services centraux de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
A été reporté comme suit :
La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres sera le 03/11/2020 à 12 heures au lieu du 22/10/2020 à 10h00

N° 8024/PA

ROYAUME DU MAROC Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2020/DGM/SEGMA
Le Directeur Générale de la Météorologie informe que l'Avis d'appel d'offres N° 17/2020/DGM/SEGMA relatif à L'Achat de fournitures informatiques pour les services centraux de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).
A été reporté comme suit :
La date d'ouverture des plis de cet appel d'offres sera le 03/11/2020 à 12 heures au lieu du 22/10/2020 à 10h00

N° 8024/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE SETTAT JANOUBIA
CAÏDAT DE GUISSER
COMMUNE DE GUISSER



المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة الدار البيضاء سطات
عمالة إقليم سطات
دائرة سطات الجنوبية
قيادة كيسر
جماعة كيسر

MODIFICATION DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Paru dans le journal Libération n° 8903 en date du 03/01/2020

MAITRE D'OUVRAGE : COMMUNE DE GUISSER
ANNEE BUDGETAIRE : 2020

TRAVAUX : Ajout d'appels d'offres comme suit :

N° d'ordre	Objet des travaux	Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la PME
01	Eau potable	Travaux de construction de châteaux d'eau équipés à la commune de Guisser, province de Settata - Achèvement des travaux et équipements.	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Le Service technique de la commune de Guisser	Non
02	Eau potable	Travaux de construction de châteaux d'eau équipés à la commune de Guisser, province de Settata	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Le Service technique de la commune de Guisser	Non
03	Electrification	Travaux d'électrification 1 ^{ère} catégorie de 22 foyers relevant à la commune de Guisser - province de Settata	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Le Service technique de la commune de Guisser	Non
04	Electrification	Travaux d'éclairage public à la commune de Guisser - province de Settata	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Le Service technique de la commune de Guisser	Non
05	Aménagement des places publiques	Travaux d'aménagement des espaces verts n°5 et n°6 à la commune de Guisser - province de Settata	Commune de Guisser	Appel d'offres ouvert	Du 01/10/2020 Au 31/12/2020	Le Service technique de la commune de Guisser	Non

N° 8020/PA

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

CORPORATE FASHION TEXTILES SARL AU

Aux termes d'un délibération en date du 02-09-2020, l'A.G.E de l'associé unique de la société « CORPORATE FASHION TEXTILES » SARL AU au capital de 100.000,00 DH sise à RUE IFNI ANGLE RUE RABIAA ALADAOUIA N° 97 3EME ETAGE N°15 CASABLANCA, a décidé :

- Transfert du siège social de la société à 4 RUE DRISS CHBAKOU AIN BORJA CASABLANCA, précédemment établi à Casablanca, RUE IFNI ANGLE RUE RABIAA ALADAOUIA N°97 3 EME ETAGE N°15 Casablanca.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/10/2020 sous le n°748128.

N° 8074/PA

CONSTITUTION KEY EXPERTISES SARL AU

Aux termes d'un acte ssp en date du 25/09/2020 à Casablanca, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

I- DENOMINATION : « KEY EXPERTISES » SARL AU

II- Objet : La société a pour objet :

- Expertises diverses de toutes branches.
- L'évaluation de tous les biens pour le compte des entreprises privées et publiques.
- Conseils et assistance di-

verse en matière de matériel roulant.

- L'arbitrage et médiation pour la résolution de différends entreprises privées et publiques.

- La récupération et le rapatriement des véhicules, engins et autres au Maroc et à l'étranger.

- La recherche et l'investigation - Le recouvrement, l'assistance administrative et les enquêtes.

- La localisation des débiteurs et des véhicules, engins et autres acquis par crédit.

- L'évaluation de tout dommage résultant d'un sinistre ou ayant une autre cause.

- L'évaluation des risques en vue du conseil en assurance ou pour tout autre objet économique, commercial ou social.

III- Durée : 99 années sauf dissolution anticipée ou prorogation.

IV- Siège social : 7 Rue Ahmed Touki 2 Etage Casablanca

V- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune, attribuées :

Monsieur REBII Hicham : 1000 Parts sociales

Total : 1 000 Parts sociales

VI- La gérance : Monsieur REBII Hicham La société sera, en conséquence, valablement engagée par la signature unique du gérant unique sus nommé.

N° 8075/PA

Sté Allum Bouchbella
Constitution
Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du 18-10-2019, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : (Allum Bouchbella) SARLAU
Objet de la société : Entrepreneur de travaux de l'aluminium et entretien divers des immeubles.

Siège social : 27, rue de Baupaume Etag 3 bureau B Casablanca.

Capital social : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune, les totales de ces parts à la propriété de l'associé unique M. Belaatar Bouchaib.

Durée : La durée de la société est fixée à 99 ans à compter du jour de sa constitution définitive.

Gérance : la société sera gérée par M. Belaatar Bouchaib.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca.

N° 8076/PA

EXCOB SARL

« BASSITA » SA

Donation des actions

I) Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/09/2020, les actionnaires de la société « BASSITA », société anonyme au capital de 42.000.000,00 dirhams, dont le siège social est à Taroudant, n°1, PR étage, Ait Essalam, bloc A n°39, Ait lazza ont décidé ce qui suit :

- Entrée de nouveaux actionnaires suite aux donations effectuées le 17 août 2020 ;

- Modification des statuts. II) Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du tribunal de commerce de Taroudant, le 07 septembre 2020, sous le n°1216.

N° 8077/PA

OCCASION ELECTROMENAGER TAOUIMA RUE 36 N°13 TAOUIMA P/NADOR CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 22 septembre 2020, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARLAU, a caractéristiques suivantes :

DENOMINATION: « OCCASION ELECTROMENAGER TAOUIMA » SARL AU
OBJET : IMPORT EXPORT APPAREILS ELECTROMENAGER OCCASION, NEUF EST DIVERS M/SES.

SIEGE SOCIAL: RUE 36 N° 13 TAOUIMA P/NADOR. DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : fixé à 20.000,00 DH, divisé en 200 parts sociales de 100 (Cent) dhs chacune.

GERANCE : - M. HAMID ASAIDI

DEPOT LEGAL : le 05/10/2020 sous le numéro 3275 au Tribunal de première Instance de NADOR.

N° 8025/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 21 /FDT/ 2020

Avis Rectificatif

Concernant l'avis d'appel d'offres ouvert n° 21/FDT/2019 relatif à

Achat de divers matériaux de construction au profit de la Commune d'Ouarzazate

publié au journal Libération en date du 07/10/2020 n° 9135, il y'a lieu de noter qu'il y a

une erreur au niveau du montant en toutes lettres de l'estimation du coût des prestations

établie par le maître d'ouvrage à savoir :

- Au lieu de : **Trois cent quatre vingt et un mille cinq cent dirhams.**

- Lire : **Trois cent quatre vingt et onze mille cinq cent dirhams.**

N° 8026/PA

Avis d'appels d'offres ouvert

Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de SIDI IFNI relevant de l'AREF Région Guelmim/Oued Noun, Sis à Avenue lalla Abella (Route du Port) sidi ifni, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvertes suivants :

Avis d'appel d'offre ouvert Majoration Ou Rabais

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
46/2020/INV/IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL IMI WASTI A LA COMMUNE DE IMI NFAST RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	110 000,00 DH (CENT DIX MILLE DIRHAMS).	4 272 000,00 DH TTC (QUATRE MILLION DEUX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE DIRHAMS).	05/11/2020 à 10H00	(A2)3
47/2020/INV/IFNI	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE A S/S ABI BAKR ASSEDIK US DART OU WAFI COMMUNE TANGRA ET UNE SALLE AU S/S EL KHAWARIZMI US ID ZAROUG- COMMUNE SIDI MBARK RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	11 000,00 DH (ONZE MILLE DIRHAMS).	401 922,80 DH (QUATRE CENT UN MILLE NEUF CENT TRENTE DEUX DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES).	05/11/2020 à 11H00	(A2)5
49/2020/INV/IFNI	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'INTERNAT DU LYCEE QUALIFIANT AIT BAAMRANE COMMUNE TIOGHZA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI - ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM-OUED NOUN.	19 000,00 Dh (DIX-NEUF MILLE DIRHAMS).	644.742,00 DH TTC (SIX CENT QUARANTE-QUATRE MILLE SEPT CENT QUARANTE-DEUX DIRHAMS TTC).	05/11/2020 à 14H00	(A5)5

Avis d'appels d'offres ouvert SUR OFFRE DES PRIX

N° AOO	OBJET	CAUTION PROVISoire EN DHS	ESTIMATION EN DHS TTC	DATE/HEURES OUVERTURE	AGREMENT demandé
48/2020/INV/IFNI	ETUDE TECHNIQUE D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE LA 2EME CLASSE NOUVELLE GENERATION, A LA COMMUNE LAKRHASSA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI IFNI AREF GUELMIM OUED NOUN.	SANS	30 000 DH TTC (TRENTE MILLE DIRHAMS).	05/11/2020 à 12H00	D14 D15 D16

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

- Les concurrents peuvent Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction provinciale de sidi ifni l'AREF Région Guelmim/Oued Noun

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans le règlement de consultation.

N° 8027/PA

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 17/SB/2020 DU 02/11/2020

Le 02/11/2020 à 10h00. Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du M.E.N.F.P.E.S.R.S à SIDI BENNOUR, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° AOO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
17/SB/2020	LES ETUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES LOTS SUIVANTS :		Le : 02/11/2020 à 10h00
	LOT N°01 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DU LYCEE COLLEGIAL AL IRFANE A LA COMMUNE RURALE KOUDIAT BNI DGHOUGH, A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	36 000,00 Dhs ttc (Trente-six mille, dirhams et 00 centimes)	
	LOT N°02 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TERRAINS DE SPORT DU LYCEE COLLEGIAL IBN ARABI A LA COMMUNE RURALE GHARBIA, A LA PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	36 000,00 Dhs ttc (Trente-six mille, dirhams et 00 centimes)	

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du MENFPESRS à SIDI BENNOUR, service des affaires administratives et financières, avenue Dakha, Rue Meknés. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières et constructions et patrimoine à la direction provinciale de SIDI BENNOUR.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

* **Pour le dossier technique** les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément en cours de validité dans les domaines d'activité suivants : **D14, D15 et D16** délivré par le **Ministère de l'Équipement et du Transport**.

* **Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 8028/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 WILAYA DE LA REGION FES-MEKNES
 PREFECTURE DE MEKNES
 Conseil de la Préfecture de Meknès
 S.E.T.M.
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 sur offres de prix N°17/2020/BP
 Le 02 Novembre 2020 à 10 heures., il sera procédé au siège du Conseil de la Préfecture de Meknès «sis à Avenue Abderrahmane Bnou zaidan, Annexe Agdal "ex-siège Préfecture al Ismaïlia" » à l'ouverture des plis relatifs à l'appel

d'offres ouvert sur offres de prix pour :
 Étude techniques et suivi des travaux d'entretien, réparation et renforcement d'une piste à Douar Ait Chaou sur une longueur de 4 km à la Commune Mejjat
 -Préfecture de Meknès-
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des équipements, des travaux et des marchés du Conseil de la Préfecture de Meknès. Il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : milles dhs (1.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Vingt sept mille Dirhams T.T.C 00 cts (27.000,00 DH T.T.C).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles : 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349, relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil de la Préfecture de Meknès.
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit déposer leurs plis électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n°20-14 du 04 septembre 2014
 - Le certificat d'agrément D17 "Voirie, réseaux d'assainissement et eau potable" définitive ou provisoire, En cas de groupement, cet agrément sera exigé pour tous les BET membres dudit groupement
 - *Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent présenter un dossier technique tel qu'il est indiqué dans le règlement

de la consultation.
 - Ils seront examinés conformément aux dispositions de l'article 37 du décret n°2-12-349 précité.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation.
 N° 8033/PA

Avis d'ouverture d'une Enquête publique

Suite à la décision gouvernementale numéro 173 du 05/10/2020, il est porté à la connaissance du public qu'une enquête publique sera ouverte le 26/10/2020 à la Commune Saka Province de Guercif, relative au projet d'extension d'une carrière des matériaux d'Ouds Moulouya par la société SABLE MALWIYA, Et ce pendant 20 jours le temps de l'enquête publique.
 Le présent arrêté sera affiché à la Commune Saka pendant 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique.
 La population concernée par la présente enquête publique et celle relevant de la commune de Saka.
 N° 8034/PA

ROYAUME DU MAROC

 Ministère de l'Agriculture de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts
 DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
Avis de report de la date d'ouverture des plis
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 19/2020/DPA/4/SAHA (SEANCE PUBLIQUE)
 Le Directeur Provincial de L'Agriculture de Beni-Mellal informe le public du report de la date d'ouverture des plis de l'appel d'Offres N° 19/2020/DPA/4/SAHA Objet : travaux d'équipement du deux points d'eau (système de pompage photovoltaïque) au niveau de la commune Territoriale Dir El Ksiba, cercle El Ksiba, province de Béni Mellal au 23/10/2020 à 10H au lieu de 13/10/2020 à 10H.
 N° 8029/PA

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique
Avis complémentaire de l'Appel d'Offres Ouvert N°11/2020
 Il est porté à la connaissance des concurrents et du public que l'avis d'appel d'offres N°11/2020, relatif à « l'acquisition, installation et mise en service de matériels et logiciels informatiques », publié au :
 - Journal Libération du 26 septembre 2020 sous le n° 9126 ;
 - Journal Alitihad Alitirakidu 26 septembre 2020 sous le n° 12651 ;
 - Site Web de l'AMEE : www.amee.ma.
 - Site marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
 est complété par l'article 19 du RC :
ARTICLE 19 : préférence en faveur de l'entreprise nationale
 Conformément aux dispositions de l'article 155 du décret 2-12-349 du 20 mars 2013 et de la circulaire du chef de Gouvernement n°15-2020, une préférence est accordée aux offres présentées par les entreprises nationales.
 Les montants des offres présentées par les entreprises étrangères sont majorés d'un pourcentage de quinze pour cent 15%.
 Le reste est inchangé.
 N° 8030/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHICHAOUA
 CERLE DE CHICHAOUA
 CAIDAT D'AHDLIL
 COMMUNE D'AHDLIL
Avis d'appel d'offres ouvert
N° :02/2020
 Le 10 Novembre 2020 à 11 heure il sera procédé dans les bureaux de siège de la commune d'Ahdil, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix concernant **Injection d'un poste de transformation et restauration des réseaux BT aux Douars EL HOUUGATE ET LAHMINATE (offre n° 200111062) relevant de la Commune d'Ahdil Province de Chichaoua.**
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat WWW.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 702290,16 dhs (Sept cent deux mille deux cent quatre vingt dix dirhams et 16 centimes).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 -soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune.
 -soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
 -soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 - Soit transmis par voie électronique via le portail des marchés publics (soumission électronique).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.
Un dossier technique comprenant :
A -Pour les concurrents installés au Maroc
 - Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de BTP.

Secteur	Classe	Qualifications exigées
J	5	J6

B - Pour les concurrents non installés au Maroc
 Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique composé des pièces suivantes :
 a) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;
 b) Copie certifiée conforme des attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.
 N° 8032/PA

المملكة المغربية
 وزارة الداخلية
 عمالة إقليم بركان
 دائرة اكليم
 قيادة بني وريش
 جماعة بوغربية

إعلان
بإجراء امتحان الكفاءة المهنية للتتري
لفائدة موظفي جماعة بوغربية برسم سنة 2020

يعلن رئيس جماعة بوغربية عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 لفائدة الموظفين التابعين لهذه الجماعة المتوفرين على ست (06) سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الإطار وذلك وفق الشروط المعينة أسفله:

مواد الامتحان	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	عدد المناصب الممتحن من أجلها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
1-اختبار كتابي عام: يتمثل بالاطلاع المعنى 2-اختبار كتابي خاص: يتمثل بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار الشفوي: تتلخص فيه لجنة الامتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، ومهامه وتخصصه، وتختبر قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها.	2020/12/05 بقاعة الاجتماعات بمقر دار الجماعة	01	مساعد اداري الدرجة الاولى	مساعد اداري الدرجة الثانية
1-اختبار كتابي عام: يتمثل بالاطلاع المعنى 2-اختبار كتابي خاص: يتمثل بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار الشفوي أو تطبيقي: منمثلة تنصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام وتخصص المترشح، واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها، ويمكن عند الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.	2020/10/31 بقاعة الاجتماعات بمقر دار الجماعة	01	مساعد اداري الدرجة الثانية	مساعد اداري الدرجة الثالثة
1-اختبار كتابي عام: يتمثل بالاطلاع المعنى 2-اختبار كتابي خاص: يتمثل بالوظائف أو المهام الممارسة من طرف الموظفين المنتمين للدرجة الممتحن بشأنها أو بمجال اختصاصات الإدارة المعنية. 3- اختبار الشفوي أو تطبيقي: منمثلة تنصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء، وعلى مهام وتخصص المترشح، واختبار قدراته على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها، ويمكن عند الاقتضاء إخضاع المترشح لاختبار تطبيقي.	2020/10/31 بقاعة الاجتماعات بمقر دار الجماعة	02	مساعد تقني الدرجة الثانية	مساعد تقني الدرجة الثالثة

على الموظفين المستوفين للشروط النظامية لاجتياز هذه الامتحانات، تقديم طلباتهم إلى غاية 28 أكتوبر 2020 قبل الساعة الرابعة والنصف زوالا كآخر أجل.

N° 8031/PA

SAFI TRUCK PARTS SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
 AU CAPITAL DE : DH.10.000,00
 SIEGE SOCIAL : SAFI, BLOC 64 GROUPE B N° 12 BIS SAIDA 2
 Suivant délibérations de l'assemblée extraordinaires du 08/09/2020, il a été décidé :
 1. la dissolution anticipée de la société suite à une situation nette inférieure au quart du capital social
 2. la nomination de M. ABDELHADI CHIBANE en tant que liquidateur demeurant à SAFI, RUE LAKHMIS N° 210 QU INDUSTRIEL et mettre fin ainsi à ses fonctions de Cogérant de la société et à celles de M.CHIBANE MOHAMMED ;
 3. La fixation du siège de la liquidation au siège social : SAFI BLOC 64 GROUPE B N° 12 BIS SAIDA 2
 4. La forme juridique de la Société : Société à Responsabilité limitée « en liquidation »
 5. lieu de correspondance : SAFI BLOC 64 GROUPE B N° 12 BIS SAIDA 2
 6. Dépôt des actes de liquidation au greffe du tribunal de lère Instance de SAFI.
POUR EXTRAIT ET MENTION
 LE GERANT

N° 8035/PA

SOCIÉTÉ SAFI - CERAMIC SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
 AU CAPITAL DE 1.100.000,00 DH
 SIEGE SOCIAL : SAFI, ROUTE DE MARRAKECH KM 14 - SAFI - B.P n° 387
 Suivant décision de la gérance en date du 05/03/2020, il a été décidé :
 1. le transfert du siège social de la société à l'adresse suivante : SAFI, ROUTE SIDI OUASSEL RESIDENCE OUAZIZ N° 07
 2. Modification de l'article 4 des statuts
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de SAFI, le 21/09/2020 sous le n° 1995.
POUR EXTRAIT ET MENTION
 LA GERANTE

N° 8036/PA

Royaume du Maroc
 Chef du Gouvernement
 Royal Golf Rabat
 Dar Es Salam
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
 N° 06/2020
 Le 05/11/2020 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant le gardiennage et la surveillance des bâtiments administratifs du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, il peut également être téléchargé à partir du portail Marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-sept mille (17.000,00) dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Un million soixante mille neuf cent quatre-vingt-douze dirhams (1 060 992,00) dirhams toutes taxes comprises.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 - Soit les transmettre par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;
 - Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités ;
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam ;
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.
N° 8037/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE D'IGHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 03/CT.IGH/2020
 Le 04/11/2020 à 11 h à igherm, il sera procédé dans le bureaux du président de la commune d'igherm province de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'offres sur offres de prix pour location des biens de la commune d'igherm :souk hebdomadaire ,rahba de vente du légumes et fruits ,rehba de vente de bestiaux et parc automobiles.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de président ou au service regie de recettes de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5.000,00 (cinq mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (huit mille dhs) 8.000,00.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.
 • Soit les envoyer électroniquement par soumission électronique.
N° 8038/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION SOUSS MASSA
PROVINCE DE TAROUDANT
COMMUNE IGHHERM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX (SEANCE PUBLIQUE)
 N° 04/CT.IGH/2020
 Le 04/11/2020 à 12.00 h, il sera procédé dans le bureau du président de la Commune Igherm à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour la souscription des assurances suivantes :
 * Assurances des membres

du Conseil de la commune d'igherm.
 * Assurance incendie-explosions et responsabilité civile de la Commune igherm à l'égard des tiers.
 * Assurances des régisseurs et du personnel ouvrier (mains d'œuvres occasionnelles) de la Commune d'igherm.
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du service des marchés de la commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.
 Le cautionnement provisoire est fixé à mille dhs (1.000,00) dh.
 L'estimation des coûts des prestations d'assurances établie par le maître d'ouvrage est fixée à : VINGT CINQ mille (25.000,00) dh.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doi-

vent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents peuvent :
 • Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au service précité ;
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service précité ;
 • Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
 Les pièces justificatives à produire sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.
N° 8039/PA

اعلان
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2020

بطن رئيس جماعة سيدي محمد بن رحال بأن الجماعة ستتنظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 للموظفين التابعين لها يوم 22 نونبر 2020 بقاعة الاجتماعات الكائن بمقر الجماعة وذلك ابتداء من الساعة التاسعة صباحا. وذلك وفق الجدول التالي:

الدرجة المعتمنة بشأنها	عدد المناصب	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لإيداع الترشيحات	الشروط النظامية
مساعد إداري من الدرجة الثانية	01	22 نونبر 2020	16 نونبر 2020	التوفر على 6 سنوات من الأقدمية في السلم
مساعد تقني من الدرجة الثانية	01	22 نونبر 2020	16 نونبر 2020	التوفر على 6 سنوات من الأقدمية في السلم

توجه طلبات التسجيل إلى مصلحة الموظفين داخل الأجل.

N° 8040/PA

Sur vos petits écrans



07.00 : Lecture du Saint Coran + Douaa
 07.05 : Bulletin météo
 07.10 : Tinoubka (Documentaire amazigh) - R
 07.40 : Ichaa Mamlak
 08.40 : Atfalouna - R
 09.40 : Amouddou
 10.40 : Dar Dmana
 11.30 : Mrehba Bi Shabi -R
 12.00 : Oyoun Ghaïma - R
 12.30 : Serba
 13.00 : JT Addahira + Météo
 13.20 : Aaz Lmedina
 14.00 : JT en Amazigh + JT en Espagnol
 14.40 : Chabab Fi Wajjha
 15.40 : Al Haoudaj
 16.40 : Moudawala
 17.30 : Chachat

18.00 : Atfalouna - Inédit
 19.00 : JT en Français
 19.20 : Mrehba Bi Shabi -R
 19.50 : Hanan Nit
 20.00 : Oyoun Ghaïma - R
 20.30 : Serba
 21.00 : JT Principal + Météo
 21.50 : Dounya Douara
 22.50 : Moutaalikat (Jamila Bargach) - Inédit
 23.20 : Dernier bulletin d'information
 23.40 : 45 min -R
 00.40 : Une heure en enfer - R
 01.40 : Al Haoudaj - R
 02.40 : Chachat - R
 03.10 : Mrehba Bi Shabi -R
 03.40 : Oyoun Ghaïma - R
 04.10 : Dar Dmana - R
 05.00 : Ichaa Mamlak - R
 06.00 : Amoudou - R

05:55:00 : RELIGIEUX : CORAN AVEC MAWAHIB TAJWID
 06:00:00 : CH'HIWAT BLADI
 06:30:00 : SABAHYAT' 2M
 07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:55:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA : ILIAS TAHA WA ATTAKHTI AL 3ARABI
 08:30:00 : MAGAZINE : RA-CHID SHOW
 09:30:00 : SERIE : KENZA FDDOUWAR
 10:00:00 : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 10:10:00 : FEUILLETON : MAS-SIR ASSIA
 10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:05:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M
 12:00:00 : SERIE : AL BAHJA... TANI
 12:35:00 : BULLETIN METEO

12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR
 13:10:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI
 13:20:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 14:10:00 : NEWS : ECO NEWS
 14:20:00 : JOURNAL AMA-ZIGH
 14:30:00 : FEUILLETON : BAYNA NARAYNE
 15:45:00 : FEUILLETON : 3AYNE AL HAQ
 16:15:00 : FEUILLETON : MAS-SIR ASSIA
 17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS
 17:45:00 : DESSINS ANIMES
 18:20:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA
 18:25:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:35:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D

20:15:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:35:00 : SPORT : QUE DU SPORT
 20:40:00 : BULLETIN METEO
 20:45:00 : NEWS : ECO NEWS
 21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO
 21:15:00 : AL MASSAIYA
 21:40:00 : FEUILLETON : AL IRT
 22:40:00 : MAGAZINE : KOUL-LOUNA ABTAL
 23:30:00 : MAGAZINE : NIDAE
 23:50:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI
 00:35:00 : TELEFILM : AL CA-SAWIYATE
 02:00:00 : MAGAZINE : MOU-BACHARATAN MAAKOUUM
 03:00:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA
 04:00:00 : FEUILLETON : RAHINAT AL HOUB
 04:45:00 : FEUILLETON : AL WA3D

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers
rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Sport

Botola Pro D2 : *Tout se jouera lors de l'ultime manche*



La dernière journée du championnat national de football élite Pro 2, prévue aujourd'hui (16h00), sera captivante puisque quatre équipes du haut du tableau jouent pour la montée en D1, alors que trois autres en bas du classement sont menacées de relégation.

Le SCCM se déplacera à Casablanca pour affronter le TAS et n'aura besoin que d'un match nul pour retrouver sa place parmi les grands. Les locaux, avec 35 points, sont à l'abri de toute menace et n'ont rien à gagner ni à perdre lors de cette confrontation.

Le MAS, second avec 47 unités au compteur, reçoit le Widad de Témara et doit impérativement s'imposer lors de cette rencontre s'il veut éviter les calculs des dernières minutes. Les Fassis, tenus en échec

à Marrakech lors de la dernière journée pour le KACM, tenteront de l'emporter pour retrouver la D1.

Le dauphin est talonné par deux concurrents qui comptent 45 points chacun et qui pourraient profiter de la chute des poulains de Slimani. Il s'agit de l'Olympique Dchira qui accueille le CRA et de la Jeunesse Salmie qui joue ses chances à Khénifra contre le CAK. L'OD aura la tâche difficile puisque son adversaire du jour le Chabab d'Al Hoceima risque de quitter la D II en cas de défaite.

Pour ce qui est du bas du tableau, les regards seront braqués sur Sidi Kacem où l'Union locale affrontera le KACM dans un match décisif. Si les Marrakchis ont déjà assuré leur maintien depuis la dernière journée, les locaux ont besoin d'une victoire et

doivent espérer un faux pas du CJBG.

L'USK, avant-dernière, compte 29 points, devancée par Chabab Benguerir qui en totalise 30. Une situation difficile pour les deux clubs, avec un léger avantage pour le CJBG qui, évoluant à domicile, gardera sa place en D II en cas de victoire face au KAC.

Concernant toujours le bas du tableau, l'ASS sera à rude épreuve en accueillant le WAF. Avec 32 unités, les locaux ne sont pas à l'abri d'une mauvaise surprise et ont besoin d'un petit point pour assurer leur maintien. Une mission plutôt facile face au WAF qui n'a rien à perdre lors de ce match.

Enfin, sans aucun enjeu, l'IZK reçoit le RAC, sachant que les deux équipes occupent respectivement la 8e et la 5e places du classement général.

Khalil Benmouya

Equipes nationales

Dirar remplacé par Lazaar

Le joueur de l'équipe nationale Achraf Lazaar, remplace le défenseur Nabil Dirar, testé positif au Covid 19, lors du stage de concentration effectué par les Lions de l'Atlas au Complexe Mohammed VI, a annoncé mardi la FRMF.

Tous les joueurs ont subi à leur arrivée au Complexe Mohammed VI de football une série de tests de dépistage du Covid-19, qui ont révélé la contamination d'un seul joueur en l'occurrence Nabil Dirar, qui a été soumis au protocole sanitaire mis en vigueur par les autorités sanitaires, souligne la FRMF dans un communiqué publié sur son site internet.

Les Lions de l'Atlas ont entamé, lundi, leur concentration en prévision des deux matchs amicaux contre les sélections du Sénégal, le 9 octobre, et de la République Démocratique du Congo le 13 du même mois.

Stage des U20

L'EN des U20 ans disputera, les 10 et 13 octobre, une double confrontation face à son homologue mauritanienne au Complexe Mohammed VI à Maâmoura, a annoncé, mardi soir, la FRMF.

Cette double confrontation s'inscrit dans le cadre des préparatifs des Lionceaux de l'Atlas pour les prochaines échéances.

Les joueurs effectueront les tests médicaux relatifs au Covid-19 selon le protocole sanitaire mis en place par les autorités compétentes, ajoute le communiqué.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués: Taha Mourid (WAC), Youssef Ghazal, Mohamed Reda Osmama, Youssef Ojidal, Hamza Bousskal et Mohamed Amine El Sahl (Académie Mohammed VI de football), Achraf Gharib (SCCM), Walid Hasbi Oussama Raoui et Mehdi Mouhoub (FUS), Zakaria Driouch, Mohamed Soboul, Abdellah Faraj et Taha Chbili (Raja), Ismail Gourad (MAT), Mohamed Mehdi Barkaoui (KACM), Hamza Dari (DHJ), Ibrahim Chehiri (OCK), Adil Tahif (Leganés, Esp), Ilyas Tamim (Borussia Berlin, All) Ali Loui (Francfort, All), Omar Hilali (Espagnol Barcelone, Esp), Ayman Ouhatti (Amiens, Fr), Nassim Chadli (Nîmes, Fr), Hacham Abida et Omar Amrani (Malaga, Esp).

Le FUS préserve à El Jadida sa cadence victorieuse

Badamosi rejoint le KV Courtrai

Le Difaâ d'El Jadida, en chute libre, s'est incliné (1-2) mardi à domicile face au FUS de Rabat, en match comptant pour la 29^e journée de la Botola Pro D1.

La première période a connu une domination nette des visiteurs, qui ont ouvert le score dès la 19^e minute par Reda Jaadi, avant que Naoufel Zerhouni ne double la mise après 39 minutes de jeu. Les Jdidis ont pu réduire le score en deuxième période grâce à un penalty transformé par Mehdi Karnass à la 53^e minute.

Au terme de cette rencontre, le FUS conserve sa position à la 4^e place (49 points), tandis que le DHJ stagne à la 8^e position ex aequo avec le Hassania d'Agadir (35 points).

La suite des matchs comptant pour la 29^eme

journée de la Botola devait avoir lieu hier.

Par ailleurs, le Gambien Mohamed Badamosi a quitté le FUS pour rejoindre le club belge de KV Courtrai, a annoncé mardi le club de la capitale. "Le Fath Union Sport et le KV Courtrai (Belgique) ont conclu lundi un accord pour le transfert de Mohamed Badamosi" qui a "paraphé son contrat en faveur de la formation belge qu'il rejoindra très prochainement", a indiqué le club rbati dans un communiqué publié sur son site internet.

Arrivé au sein du club de la capitale en 2017 en provenance du Real Banjul (Gambie), Badamosi rallie ainsi le Vieux Continent trois ans après, ajoute le club qui félicite "Bada" pour son grand professionnalisme et son sérieux depuis son arrivée et lui souhaite plein succès pour la suite de sa carrière.

Oussama Idrissi : *Mon transfert au FC Séville, une étape importante dans ma carrière*

L'international marocain Oussama Idrissi a assuré que son transfert à FC Séville en provenance d'AZ Alkmaar est "une étape importante" dans sa carrière.

"Je suis très heureux d'arriver au FC Sevilla, actuel vainqueur de l'Europa League. C'est une étape importante dans ma carrière, un saut important", a souligné Idrissi lors de la conférence de presse suivant sa présentation officielle en tant que joueur de l'équipe andalouse.

"La possibilité de m'entraîner tous les jours aux côtés de ces joueurs de haut niveau m'aidera à grandir et à devenir un meilleur joueur", a relevé l'aîné de 24 ans qui a signé un contrat de 5 ans avec l'équipe de Julien Lopetegui.

L'international marocain a indiqué qu'il "avait d'autres offres" qu'il ne "les a pas prises en compte", le FC Séville, selon lui, étant "un grand

club, un club important avec de très bons joueurs". Entre le FC Séville et d'autres clubs, le choix n'a pas été difficile pour Idrissi puisque "c'est là qu'il voulait être".

Par ailleurs, Idrissi s'est dit heureux de rejoindre ses compatriotes Yassine Bounou, Mounir El Haddadi et Youssef En-Nesyri. "C'est important d'avoir ces joueurs ici, parce qu'ils vont beaucoup m'aider pour l'adaptation", a déclaré l'international marocain.

Selon les médias sportifs espagnols, le montant du transfert d'Oussama Idrissi à Séville oscillerait entre 12 et 15 millions d'euros bonus inclus.

Auteur de 17 buts et 10 passes décisives, l'international marocain renforce la ligne d'attaque de Julien Lopetegui qui voit grand cette saison après avoir remporté l'Europa League.



Roland-Garros

Podoroska, l'autre pépite argentine de Rosario

A Rosario, il y avait Lionel Messi et Angel Di Maria. Désormais, il y aura aussi Nadia Podoroska, la première joueuse de l'histoire à avoir atteint, mardi, les demi-finales de Roland-Garros en étant passée par les qualifications. Classée 131^e mondiale, l'Argentine a écarté l'Ukrainienne Elina Svitolina (5^e), 6-2, 6-4 sans trembler, elle qui ne s'était encore jamais mesurée à une joueuse du Top 20.

Son secret, "le bouddhisme zen qui (l') aide à ne pas (se) plaindre et à ne regarder que le positif". Son objectif, devenir N.1 mondiale.

Le chemin semble bien long pour celle qui a plus l'habitude de jouer les tournois ITF (elle compte 14 titres sur ce circuit inférieur) que d'arpenter les grands courts du circuit WTA et des Grands Chelems.

"Pendant l'échauffement, pour mon premier match sur le court Philippe-Chatrier, j'ai senti une émotion monter de voir ce que j'avais réalisé et où j'étais. C'est de la joie, de la satisfaction. Et il y a la télé, alors tu te rends compte et tu te dis +j'y suis+", a-t-elle commenté.

Avant de venir à Paris, elle avait remporté le tournoi ITF de Saint-Malo et empoché 9.142 dollars pour un gain total en carrière depuis qu'elle est devenue professionnelle en 2011 de 301.547 dollars. Elle l'a plus que doublé en atteignant les demi-finales de Roland-Garros.

Alors le premier bénéfice de cet extraordinaire parcours sera financier. "J'ai souffert tant d'années et maintenant je vais avoir une certaine tranquillité, je vais

avoir un classement qui me permettra de jouer de plus grands tournois, entrer dans les Grands Chelems", a-t-elle expliqué.

A 23 ans et pour sa première participation au tableau principal du Majeur parisien, elle affrontera Iga Swiatek (54^e) ou Martina Trevisan (159^e et également issue des qualifications)... pour une place en finale.

Mardi, elle est également devenue la première Argentine à atteindre le dernier carré à Paris depuis Paola Suarez en 2004.

Cette dernière n'a d'ailleurs pas tardé à la féliciter: "C'est de la folie Nadia!!!! Voooooooooooo!!!!!!" a-t-elle tweeté.

Et sa plus illustre devancière Gabriela Sabatini en a fait de même: "Ouuuuuu Nadia comme tu as joué ! Félicitations à toute l'équipe".

Celle qui, née dans une famille d'origine ukrainienne, se dit "complètement argentine", a d'ailleurs eu immédiatement une pensée pour son pays après avoir battu Svitolina: "Les temps sont difficiles en ce moment en Argentine à cause de la pandémie, alors j'espère apporter un peu de joie", a-t-elle déclaré avant de quitter le court Philippe-Chatrier.

Après trois matchs de qualifications et quatre dans le tableau principal, où elle a déjà créé la sensation au 2^e tour en écartant la 27^e mondiale Yulia Putintseva, Podoroska s'est présentée face à Svitolina en pleine forme physique et avec un plan d'action bien travaillé avec son équipe: "prendre l'initiative, ne pas la laisser diriger l'échange et jouer au plus près de la ligne de fond".

Après cette victoire éclatante, ce

qu'elle retient de plus positif dans le travail accompli durant la suspension des compétitions à cause du coronavirus est celui fait pour "améliorer (son) mental".

"Ça m'a fait du bien de travailler avec un préparateur mental, qui pratique le bouddhisme zen. Il m'a appris à prendre du recul, à arrêter de chercher des excuses. Au lieu de voir le négatif, je profite des opportunités", a-t-elle souligné.

Selon elle, c'est ce nouvel état d'esprit qui lui a permis de s'en sortir dimanche en huitièmes de finale contre Barbora Krejčíková (114^e) après avoir perdu le

premier set dans le froid et le vent.

Sans attache familiale avec le tennis, Podoroska a commencé ce sport à cinq ans et a décidé de quitter Rosario pour rejoindre Alicante, en Espagne, à l'âge de 12 ans afin de tenter de devenir joueuse professionnelle.

Elle avait déclaré en 2011, puis réaffirmé en 2017, son rêve de devenir la meilleure joueuse au monde. "Les rêves sont toujours les mêmes, ils ne changent pas", a-t-elle confirmé mardi, devenue demi-finaliste d'un tournoi du Grand Chelem.

Nadal : Il fait trop froid pour jouer

"Il fait trop froid pour jouer", a répété Rafael Nadal, après sa qualification en pleine nuit de mardi à mercredi pour les demi-finales de Roland-Garros aux dépens du jeune Italien Jannik Sinner (75^e).

"Le problème, c'est le temps, bien sûr ce n'est pas idéal de finir à 1h30 du matin, mais il fait surtout trop froid pour jouer. Il fait très, très froid. Le tennis est un sport où on a beaucoup de temps morts. Je pense que c'est un peu dangereux pour le corps de jouer dans ces conditions", a estimé Nadal.

"Je ne sais pas pourquoi ils ont programmé cinq matches sur le Central, il y avait des risques qu'il y ait de longs matches, pas de chance, c'est ce qui s'est passé. J'ai essayé d'être patient, compréhensif et de rester dans de bonnes dispositions", a-t-il poursuivi.

Aux quatre matches quotidiennement programmés sur le court Central, a été ajouté mardi matin le dernier huitième de finale du tableau féminin qui n'avait pu se jouer la veille à cause de la pluie.

A la question de savoir si cette situation lui avait déplu, "non, pas du tout", a cependant répondu le Majorquin. "Il ne manquera plus que je commence énervé un quart de finale de Roland-Garros... Non, j'ai accepté la situation".

A propos de sa performance, "j'ai réussi à jouer de mieux en mieux au fil du match, je ne joue que mon deuxième tournoi en six mois et je suis en demi-finales, c'est une bonne nouvelle", a résumé Nadal.

Privé de compétition pendant six mois par la pandémie de Covid-19, le N.2 mondial n'a repris le chemin du circuit que mi-septembre à Rome, où Diego Schwartzman l'a stoppé dès son troisième match, en quart de finale. C'est précisément l'Argentin qu'il affrontera pour une place en finale sur la terre battue parisienne.

Les alpages typiques du Tyrol menacés de disparition

Culotte de peau et bâton de bœuf, le patriarche Sepp Rieser décore ses vaches tyroliennes, prêtes à regagner leur étable après avoir passé l'été dans les alpages, une tradition qui pourrait s'éteindre sur fond de réchauffement climatique.

Hausse des températures, sécheresse, manque de rentabilité: selon les statistiques officielles, plus de 1.250 pâturages ont disparu en près de 20 ans en Autriche, où la transhumance est une coutume ancestrale, comme dans les massifs italiens, français et helvétiques.

"C'est jour de fête ici au village de Pertisau (ouest), le troisième vendredi de septembre, on ramène toujours le bétail en vallée, je fais cela depuis que je suis petit", explique Sepp Rieser à l'AFP à 1.267 mètres d'altitude, dans un décor idyllique de montagnes où l'herbe est grasse.

Suzie, Rebecca, Verena... Au cœur de la réserve naturelle du parc alpin de Karwendel, ses 90 vaches laitières blanches et rousses sont coiffées d'une couronne de fleurs et de sapin encadrant des images pieuses représentant Jésus ou la Vierge Marie. Sur leur licol noir sont gravées les initiales de leur propriétaire et trois édelweiss.

"Nous avons besoin du Tout-Puissant pour la protection des hommes et de nos animaux, pour



l'alpage", estime le fermier catholique, avant de lancer son troupeau sur le chemin accidenté qui relie l'alpage de Gramai-Alm à la commune, idéalement située au bord d'un lac azuréen.

Cet écosystème fragile à protéger, "c'est notre richesse au Tyrol: il faut que le bétail fasse de l'exercice, qu'il entretienne les paysages", énonce-t-il.

Rien ne semble pouvoir perturber l'immuable rituel inscrit au patrimoine immatériel de l'humani-

té par l'Unesco en 2019 et pourtant, le vacher qui veille sur les bêtes depuis dix ans, Gottfried Brunner, voit que "l'été arrive plus tôt" et que "la végétation monte plus haut".

En 2019, il a fait 8,5 degrés en moyenne en Autriche, soit 1,6 degré de plus qu'entre 1981 et 2010. Depuis 2011, toutes les années se situent au-dessus de cette valeur standard de 6,9 degrés, ce qui indique un profond changement.

"On ne peut pas le nier", déplore Sepp Rieser. "On le constate dès aujourd'hui. On a des précipitations beaucoup plus intenses, une pluie continue, explosive. Et puis à nouveau, il y a la chaleur extrême qui revient".

L'organisation non-gouvernementale Greenpeace alarme depuis longtemps l'opinion publique sur la rapidité du phénomène.

"S'il fait chaud sur une plus large période, la végétation devient trop importante pour les vaches",

explique l'experte du climat originaire du Tyrol Jasmin Duregger, alors que débroussailler les alpages à la main sur des terrains accidentés représente un coût supplémentaire pour les éleveurs.

"Les herbes disparaissent au profit des arbustes, ce qui se traduit par un recul de la biodiversité et par des risques de sécheresse en vallée", car les arbres "consomment plus d'eau que les plantes", ajoute-t-elle.

"Le nard raide s'installe aussi, or c'est une plante très glissante qui peut favoriser les avalanches", regrette-t-elle. Par leur présence, les vaches stabilisent le sol et réduisent le risque d'éboulement dans cette région touristique.

Karin Pölzl, qui a fait trois heures de route pour assister à la transhumance, est triste pour ces vaches "très belles et spectaculaires avec leurs parures", qui pourraient un jour devoir rester attachées en bas à l'année.

"Ce serait dommage", soupire cette vacancière, qui porte sur son t-shirt un bovin souriant... et collectionne des vaches en porcelaine.

"Il faudra s'adapter" pour faire survivre patrimoine et mode de vie, prévient Jasmin Duregger. "Si nous ne faisons pas tout notre possible pour protéger le climat, il n'y aura peut-être plus de pâturages alpins tels qu'on les connaît dans un demi-siècle", soupire-t-elle.

Seffa moderne aux cheveux d'ange



Ingrédients

- 1 kg de cheveux d'ange
- 4 c. s. d'huile de tournosol
- 1 boîte de lait concentré sucré
- Abricot, noix, raisin sec, amandes
- Cannelle et sucre glace

Préparation

Prendre 250g de cheveux d'ange, pour les faire frire dans de l'huile jusqu'à avoir la couleur marron.

Ensuite les ajouter aux 750g restants et procéder à la cuisson à la vapeur :

Dans une terrine mettre les cheveux d'ange avec une cuillère à soupe d'huile. Mé-

langer puis verser dans la partie supérieure du couscoussier, et laisser cuire à vapeur 15 minutes. Passer le couscoussier sous le robinet et laver abondamment à l'eau fraîche les cheveux d'ange. Remettre le couscoussier sur la vapeur et laissez cuire 15 minutes.

Verser dans un grand saladier, arroser avec 1 verre d'eau fraîche, lisser les fils de cheveux d'ange tout en les ouvrant entre vos doigts. Remettre à cuire une dernière fois dans le couscoussier 20 minutes.

Une fois les cheveux d'ange cuits, les mettre dans un saladier, ajouter le lait concentré, mélanger. Dans un plat de service, procéder à la décoration finale avec le sucre glace et cannelle, des abricots sous forme de fleurs avec des noix, du raisin sec et des amandes.

Une exoplanète de l'étoile Beta Pictoris se dévoile un peu plus

Elle a été découverte il y a un an seulement, mais l'exoplanète Beta Pictoris c, à juste 63,4 années lumière de la Terre, se dévoile un peu plus avec la première mesure de sa lumière, indique le CNRS vendredi.

Elle avait fait la Une en août dernier quand sa présence a été détectée grâce à la méthode des vitesses radiales, c'est-à-dire en mesurant les petits déplacements qu'elle imprime à son étoile, Beta Pictoris, en orbitant relativement près autour d'elle.

Mais cette proximité, à environ 2,7 fois la distance séparant la Terre du soleil, empêchait de la voir avec les télescopes classiques, qui sont aveuglés par le rayonnement lumineux de son étoile.

Pour l'observer, les chercheurs du CNRS, de l'Observatoire de Paris et de plusieurs Universités françaises, avec leurs partenaires étrangers, ont utilisé les données de l'interféromètre Gravity, installé sur le Très grand télescope (VLT) au Chili, selon leur étude parue vendredi dans la revue *Astronomy & Astrophysics*.

"L'équipe de recherche internationale a pu capter pour la première fois la lumière émise par Beta Pictoris c", dit le communiqué. Et ce en pointant précisément les télescopes du VLT à l'endroit où les calculs permis par sa détection initiale le plaçaient.

"En effet Gravity est très sensible, mais son champ de vue est lui très réduit",



note le communiqué.

"C'est la première fois qu'une observation directe d'exoplanète repose sur les données apportées par la méthode des vitesses radiales", ajoutent les chercheurs.

On connaissait la masse de Beta Pictoris c, environ 3.000 fois celle de la Terre, grâce à cette méthode. En la combinant avec sa luminosité, les scientifiques peuvent étudier les mécanismes de sa formation.

On la savait jeune, puis qu'appartenant à un système vieux de seulement 20 millions d'années, contre 4,6 milliards d'années pour notre système solaire.

L'étude confirme par exemple qu'elle se refroidit. Et les données récoltées vont pousser les chercheurs à comprendre pourquoi elle est six fois moins lumineuse que sa grande soeur, Beta Pictoris b, alors qu'elle a une masse très proche.